



# Bulletin Officiel

N°6163 Vendredi 07 Août 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

## AVIS DES SOCIETES

<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE</u> AMEN BANK	9-14
---	------

## INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER -	15-19
TELNET HOLDING S.A	20-26

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -	27-30
--------------------------------------	-------

## COLUTRE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE - ADVANS SUBORDONNE 2020-1 -	31
---	----

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ -

## ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- SICAV PLUS
- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA**

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>1</sup>, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

**2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
<b>Autres actionnaires :</b> 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
<b>TOTAL</b>	<b>2 083 334</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 931 191</b>	<b>100,00%</b>

<sup>1</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration :**

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3 <sup>1</sup>	22,650

**5. Situation financière de la société :****a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :**

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>2</sup> représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

**3 559** actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

**5. Prix de l'offre :**

**7,550 dinars** l'action de nominal 1 dinar.

<sup>1</sup> 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

<sup>2</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.**

**La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.**

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné  
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان  
**AMEN BANK**

**Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars**

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : [amenbank@amenbank.com.tn](mailto:amenbank@amenbank.com.tn)

*Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits*

<b>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</b>
---

<b>SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</b>
--

<b>« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »</b>
--

<b>DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS</b>
--

<b>PRIX D'EMISSION : 100 DINARS</b>
-------------------------------------

**1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 <sup>er</sup> trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

## 2. Renseignements relatifs à l'émission :

### 2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### 2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### 2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## 3. Caractéristiques des titres émis :

### 3-1 Nature, forme et délivrance des titres

**La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

**Dénomination de l'emprunt :** « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations:** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

**Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

### **3-2 Prix de souscription et d'émission**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### **3-3 Date de jouissance des titres en intérêts**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

### **3-4 Date de règlement :**

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

### **3-5 Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

#### **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:**

**Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

#### **Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :**

**Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

- Suite -

**Taux fixe :** Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

*Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.*

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### **3-6 Amortissement et remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

**3-7 Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### **3-8 Paiement :**

#### **Pour la catégorie A :**

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

#### **Pour la catégorie B :** Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

### **3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

#### **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

#### **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

### 3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

### 3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

### 3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

### 3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### 3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

### 3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

### 3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

### 3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

### **3-18 Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest-Intermédiaire en Bourse**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

### **3-19 Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

### **3-20 Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

### **3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:**

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

### **3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

### **3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

**AVIS DES SOCIETES**

**Informations Post AGO**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER**  
Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juillet 2020, la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres.
4. La liste des membres du conseil d'administration.

**1. Les résolutions adoptées**

**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte de la tenue tardive de l'assemblée par rapport au délai statutaire de six mois suivant la clôture de l'exercice tel que stipulé à l'article 31 des statuts, ce décalage a été causé par les circonstances exceptionnelles suite à l'apparition de la pandémie Covid-19. Elle constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Quatrième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Cinquième Résolution**

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions réglementées

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du conseil d'administration décharge et quitus entier et sans réserves de leurs gestions relatives à l'exercice 2019.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

- Suite -

**Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

<b>Résultat de l'exercice 2019</b>	12 046 616
Résultat reporté 2018	13 385 440
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>25 432 056</b>
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	0
Réserve spécial d'investissement (année 2018)	1 000 000
Réserve spécial d'investissement (année 2019)	1 226 650
Dividende	4 088 040
<b>Report à nouveau</b>	<b>19 117 366</b>

Les dividendes de l'exercice 2019 sont ainsi fixés à 150 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 9 Octobre 2020.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2019 à trente mille dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019 à cinq milles dinars par membre.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Dixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Sami MENJOUR comme Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2020. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

**Onzième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

- Suite -

## 2-Le bilan après affectation du résultat comptable

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>	<b><u>65 378 139</u></b>	<b><u>50 201 547</u></b>	<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b><u>64 811 941</u></b>	<b><u>57 263 837</u></b>
Actifs Immobilisés					
Immobilisations Incorporelles	1 434 713	1 105 340	Capital Social	27 253 600	27 253 600
Moins : Amortissements	-1 111 136	-1 019 970	Réserves	14 979 915	14 951 605
	<b>323 577</b>	<b>85 370</b>	Résultats Reportés	19 117 366	13 385 440
Immobilisations Corporelles	134 391 944	111 412 822	Subventions d'investissement	1 234 410	1 673 191
Moins : Amortissements	-72 282 403	-63 785 981	Réserve pour réinvestissement	2 226 650	
	<b>62 109 541</b>	<b>47 626 841</b>			
Immobilisations Financières	2 983 714	2 528 028	<b>Capitaux Propres avant Résultat</b>	<b><u>64 811 941</u></b>	<b><u>57 263 837</u></b>
Moins : Provisions	-101 317	-101 317			
	<b>2 882 397</b>	<b>2 426 711</b>	Résultat de l'exercice	-	-
<b><u>Total des Actifs Immobilisés</u></b>	<b><u>65 315 515</u></b>	<b><u>50 138 922</u></b>			
Autres Actifs non courants	62 624	62 624	<b><u>PASSIFS</u></b>	<b><u>73 539 872</u></b>	<b><u>66 307 290</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>	<b><u>72 973 675</u></b>	<b><u>73 369 580</u></b>			
Stocks	37 922 505	38 135 894			
Moins : Provisions	-1 962 704	-1 878 286	<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>	<b><u>22 513 539</u></b>	<b><u>18 395 803</u></b>
	<b>35 959 801</b>	<b>36 257 608</b>			
Clients et comptes rattachés	26 493 544	23 581 089	Emprunts	21 776 878	17 480 000
Moins : Provisions	-4 738 304	-3 795 594	Provisions	736 661	915 803
	<b>21 755 240</b>	<b>19 785 495</b>	<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>	<b><u>51 026 333</u></b>	<b><u>47 911 487</u></b>
Autres actifs courants	10 576 730	11 307 143			
Moins : Provisions	-578 823	-611 935	Fournisseurs et comptes rattachés	14 232 596	12 204 895
	<b>9 997 908</b>	<b>10 695 208</b>	Autres passifs courants	13 686 504	17 613 340
Placements et autres actifs financiers	3 000 000	3 000 000	Concours Bancaires et autres passifs financiers	23 107 233	18 093 252
Liquidités & équivalents de liquidités	2 260 727	3 631 269			
<b>Total des Actifs</b>	<b>138 351 813</b>	<b>123 571 127</b>	<b>Total des Capitaux propres &amp; Passifs</b>	<b>138 351 813</b>	<b>123 571 127</b>

- Suite -

**3-L'état d'évolution des capitaux propres**

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018 avant affectation	27 253 600	2 725 360	658 677	12 385 440	1 234 410	200 000	1 000 000	11 395 878	12 046 616	68 899 981
Résultats reportés				6 731 926					-6 731 926	0
Distribution des dividendes									-4 088 040	-4 088 040
Réserve légale										0
Fond Social										0
Actions propres										
Réserve de réinvestissement							1 226 650		-1 226 650	0
subvention accordée										
Amortissement de la subvention										0
Augmentation du capital par incorporation des réserves										
Solde au 31/12/2018 après affectation	27 253 600	2 725 360	658 677	19 117 366	1 234 410	200 000	2 226 650	11 395 878	0	64 811 941

- Suite -

## 4-La liste des membres du conseil d'administration

Membres	Qualité	Mandat	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Youssef BAYANI	Président du conseil d'administration	2021	- Président du conseil d'administration de la Société CFI - Président du conseil d'administration de la Société INDIINVEST - Président du conseil d'administration de la Société TPR - Président du conseil d'administration de la Société CETRAM - Président du conseil d'administration de la société Montleury - Président du conseil d'administration de la société TUNICASYT - Administrateur à la société CFI BICAR - Administrateur à la Société Magasin Général - Administrateur à la Société SICAM - Administrateur à la Société TPS - Administrateur à la Société LLOYD TUNISIEN - Administrateur à la Société UNIFACTOR - Administrateur à la Société SEDAN - Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY - Administrateur ATE
M. Tahar BAYANI	Administrateur	2021	- Président du conseil d'administration de la Société Magasin Général - Président du conseil d'administration de la Société Centrale Magasin Général - Président du conseil d'administration de la Société Immobilière Magasin Général - Président du conseil d'administration de la Société SICAM - Président du conseil d'administration de la Société MED INVEST COMPANY - Administrateur à la Société TPR - Administrateur à la Société CFI - Administrateur à LLOYD TUNISIEN - Administrateur à la Société Economie du Nord - Administrateur à Tunisie 1
M. Tarek BAYANI	Administrateur	2021	- Président du conseil d'administration de la Société TPS - Président du conseil d'administration de la Société LLOYD Tunisie - Administrateur à la Société TPR - Administrateur à la Société MONTLEURY - Administrateur à la Société CETRAM - Administrateur à la Société CFI - Administrateur à la Société INDIINVEST - Administrateur à la Société CFI BICAR - Administrateur à la Société SICAM - Administrateur à la Société UNIFACTOR - Administrateur à la Société SEDAN - Administrateur à la Société MED INVEST COMPANY - Administrateur à la Société Magasin Général
M. Ezzouar ANANE	Administrateur	2021	- Administrateur à la société TPR - Administrateur au LLOYD Tunisie - Administrateur à la Société Magasin Général - Administrateur ATE
Hemdene Ben OTHMANE	Directeur Général	2021	
Abd ISMAIL représentant de la CFI	Administrateur	2021	

**AVIS DES SOCIETES**

**Informations Post AGO**

**TELNET HOLDING S.A**

**Siège Social :** Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 Juin 2020, la société Telnet Holding publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019.
- ♦ La liste des administrateurs

**I-Les Résolutions adoptées**

***PREMIERE RESOLUTION***

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A de l'exercice clos au 31 décembre 2019 accusant un bénéfice net de **8 001 327,402 Dinars**.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

***DEUXIEME RESOLUTION***

*Après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans ledit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

***TROISIEME RESOLUTION***

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2019 accusant un résultat net bénéficiaire part du groupe de **4 378 526,835 Dinars** et un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé de **4 596 615,973 Dinars**.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

- Suite -

**QUATRIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

**CINQUIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice net de l'exercice 2019 s'élevant à 8 001 327 ,402 Dinars, comme suit :*

*L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de 200 millimes brut par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune correspondant à la somme globale brute de 2 426 160 ,000 dinars à prélever sur le bénéfice de l'exercice 2019.*

*Ceci étant, L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 s'élevant à 8 001 327,402 Dinars comme suit :*

<b>Résultat bénéficiaire 2019.....</b>	<b>8 001 327,402</b>
<i>Reprise des résultats reportés antérieurs.....</i>	<i>4 905 248,133</i>
<b>Base de la réserve légale.....</b>	<b>12 906 575,535</b>
<i>Réserve légale 5% (plafonnée).....</i>	<i>110 280,000</i>
<b>Sommes distribuables .....</b>	<b>12 796 295,535</b>
<i>Dotation pour le fonds social 2020.....</i>	<i>-300 000,000</i>
<i>Dividendes à distribuer.....</i>	<i>-2 426 160,000</i>
<b>Résultats reportés à nouveau .....</b>	<b>10 070 135,535</b>

*Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 15/07/2020.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

**SIXIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration des indemnités au titre de jetons de présence pour la somme nette de quarante mille (40 000) Dinars au titre de l'exercice 2019 soit un montant brut de cinquante mille (50 000) Dinars.*

*L'Assemblée Générale décide d'allouer aux autres Administrateurs des jetons de présence pour la somme nette de soixante mille (60 000) Dinars au titre de l'exercice 2019 soit un montant brut de soixante quinze mille (75 000) Dinars.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

- Suite -

### **SEPTIEME RESOLUTION**

*Conformément aux dispositions des articles 192 et 218 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions prises par le Directeur Général dans d'autres sociétés comme mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

### **HUITIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH en qualité de nouveaux administrateurs proposés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 Mai 2020.*

*Le mandat d'Administrateur de Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.*

*Mr Nidhal Ouerfelli et la société AMALTECH déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclarent accepter leurs mandats d'Administrateurs.*

*Désormais, le Conseil d'Administration sera composé des membres suivants :*

- 1. Monsieur Sami KHOUAJA ;*
- 2. Monsieur Mohamed FRIKHA ;*
- 3. Monsieur Mohamed Adel GRAR : représentant des actionnaires minoritaires ;*
- 4. La Société HIKMA PARTICIPATIONS ;*
- 5. la Société AMALTECH*

*Et des deux administrateurs indépendants suivants :*

- 6. Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE ;*
- 7. Monsieur Nidhal Ouerfelli*

*Le mandat de ces administrateurs expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

### **NEUVIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.*

***Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

- Suite -

**II-Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019**

TELNET HOLDING  
 IMMEUBLE ENNOUR  
 CENTRE URBAIN NORD  
 1082 TUNIS

BILAN  
 (Exprimé en dinars)

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	33 593 800	32 743 800
Moins : amortissement	-30 995 042	-29 438 649
<i>S/Total</i>	2 598 758	3 305 151
Immobilisations corporelles	1 220 262,902	1 216 227,303
Moins : amortissement	-722 274,269	-672 009,354
<i>S/Total</i>	497 988 633	544 217 949
Immobilisations financières	14 047 856,820	14 049 211,820
Moins : Provisions	-2 760 363,000	-2 760 363,000
<i>S/Total</i>	11 287 493,820	11 288 848,820
Total des actifs immobilisés	11 788 081,211	11 836 371,920
Autres actifs non courants	0,000	0,000
Total des actifs non courants	11 788 081,211	11 836 371,920
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	0,000	0,000
Moins : Provisions	0,000	0,000
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	6 333 890,074	4 486 817,580
Moins : Provisions	-1 375,600	-1 375,600
<i>S/Total</i>	6 332 514,474	4 485 441,980
Autres actifs courants	17 126 361,325	19 084 423,526
Moins : Provisions	-5 906 445,912	-5 906 445,912
<i>S/Total</i>	11 219 915,413	13 177 977,614
Placements et autres actifs financiers	6 089 137,654	6 069 849,022
Moins : Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000
<i>S/Total</i>	289 137,654	269 849,022
Liquidités et équivalents de liquidités	654 882,011	87 811,950
Total des actifs courants	18 496 449,552	18 021 080,566
Total des actifs	30 284 530,763	29 857 452,486

- Suite -

TELNET HOLDING  
 IMMEUBLE ENNOUR  
 CENTRE URBAIN NORD  
 1082 TUNIS

BILAN  
 (Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	12 130 800,000	11 028 000,000
Actions propres	-413 700,922	-380 066,004
Réserves	1 565 409,642	1 421 494,724
Résultats reportés	10 070 135,535	5 979 076,533
Réserves pour fonds social	326 331,699	278 717,271
Réserves pour rétrocessions et exonérés	70 000,000	70 000,000
<b>Total des capitaux propres après affectation du résultat</b>	<b>23 748 975,954</b>	<b>18 397 222,524</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	0,000	20 840,599
Autres passifs financiers	0,000	0,000
Provisions	460 000,000	460 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>460 000,000</b>	<b>480 840,599</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	159 806,196	122 693,579
Autres passifs courants	5 189 467,016	10 126 885,320
Concours bancaires et autres passifs financiers	726 281,597	729 810,464
<b>Total des passifs courants</b>	<b>6 075 554,809</b>	<b>10 979 389,363</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>6 535 554,809</b>	<b>11 460 229,962</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>30 284 530,763</b>	<b>29 857 452,486</b>

- Suite -

### III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019

	Capital	Actions propres	Prime d'émission	Réserve Légale	Résultats Reportés	Réserves pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultat de l'exercice	Total
<b>Résultat de l'exercice 2019</b>								<b>8 001 327,402</b>	<b>8 001 327,402</b>
Solde au 31/12/19 avant affectation	12 130 800,000	=413 700,922<	352 329,642	1 102 800,000	4 905 248,133	70 000,000	26 331,699		18 175 808,552
Affectation de résultat 2019 (A.G.O DU 29/06/2020)				110 280,000	5 164 887,402			-5 275 167,402	0,0000
Dotations fonds social							300 000,000	-300 000,000	0,0000
Dividendes distribués (A.G.O DU 29/06/2020)								-2 426 160,000	-2 426 160,000
Solde au 31/12/19 après affectation	12 130 800,000	=413 700,922<	352 329,642	1 213 080,000	10 070 135,535	70 000,000	326 331,699	0,000	23 746 976,964

- Suite -

**IV-Liste des administrateurs**

Administrateur	Représenté par	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés par l'administrateur PP ou PM dans d'autres conseil d'administration
Monsieur Sami KHOUJA	Luimême	2019-2020-2021	Président du conseil	Membre du Conseil d'Administration de la société ARCHIDOC
			Directeur Général des Sociétés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Telnet Holding</li> <li>- Telnet Incorporated</li> <li>- Telnet Technologies</li> <li>- Data Box</li> </ul> Président de la société Telnet consulting SAS	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Telnet Incorporated</li> <li>- Telnet Technologies</li> <li>- Data Box</li> <li>- Altran Telnet Corporation</li> </ul>
Monsieur Mohamed FRIKHA	Luimême	2019-2020-2021	Gérant de la société Data Box France	
				Membre du Conseil d'Administration des sociétés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- MICROCRED TUNISIE</li> <li>- ADIWA</li> <li>- AMEN TRESOR SICAV</li> <li>- CARTHAGE CEMENT</li> </ul>
Monsieur Mohamed Adel GRAR	Luimême	2019-2020-2021	Représentant des petits porteurs	
La Société HIKMA PARTICIPATIONS	Mr Mohamed FRIKHA	2019-2020-2021	Administrateur	Né ant
Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIJKE	Luimême	2019-2020-2021	Administrateur indépendant	Né ant
Monsieur Nidhal Ouerfelli	Luimême	2020-2021	Administrateur indépendant	Né ant
La Société AMALTECH	Mr Mehdi FRIKHA	2020-2021	Administrateur	Né ant

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-**

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2020.

						EN DINARS
	DU 01/04/2020 AU 30/06/2020	DU 01/04/2019 AU 30/06/2019	AU 30/06/2020	AU 30/06/2019	VAR%	AU 31/12/2019
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>244 251 791</b>	<b>264 341 622</b>	<b>509 735 809</b>	<b>496 499 254</b>	<b>2.67%</b>	<b>1 048 041 443</b>
- Intérêts	185 737 057	196 228 884	391 990 142	376 220 385	4.19%	803 025 573
- Commissions en produits	21 700 783	25 530 394	49 423 136	48 120 641	2.71%	108 033 100
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	36 813 952	42 582 344	68 322 531	72 158 228	-5.32%	136 982 770
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>119 785 234</b>	<b>117 561 235</b>	<b>236 845 829</b>	<b>216 008 547</b>	<b>9.65%</b>	<b>446 900 277</b>
- Intérêts encourus	118 604 579	115 815 626	234 391 426	212 928 115	10.08%	440 067 441
- Commissions encourues	1 180 655	1 745 609	2 454 403	3 080 432	-20.32%	6 832 836
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>124 466 558</b>	<b>146 780 388</b>	<b>272 889 980</b>	<b>280 490 707</b>	<b>-2.71%</b>	<b>601 141 166</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>587 789</b>	<b>1 927 519</b>	<b>2 344 848</b>	<b>3 724 271</b>	<b>-37.04%</b>	<b>7 633 238</b>
<b>5- Charges opératoires</b>	<b>61 654 555</b>	<b>55 376 757</b>	<b>119 879 180</b>	<b>109 718 737</b>	<b>9.26%</b>	<b>221 969 713</b>
- Frais de personnel	47 969 114	40 552 099	88 793 536	78 544 486	13.05%	150 584 455
- Charges générales d'exploitation	13 685 440	14 824 658	31 085 644	31 174 251	-0.28%	71 385 258
<b>6- Structure du portefeuille</b>			<b>1 587 432 247</b>	<b>1 424 222 694</b>	<b>11.46%</b>	<b>1 473 322 802</b>
- Portefeuille-titres commercial			445 146 664	334 795 678	32.96%	338 718 735
- Portefeuille-titres d'investissement			1 142 285 583	1 089 427 015	4.85%	1 134 604 067
<b>7- Encours des crédits (1)</b>			<b>8 521 336 398</b>	<b>7 261 244 315</b>	<b>17.35%</b>	<b>7 978 167 534</b>
<b>8- Encours des dépôts , dont</b>			<b>7 782 931 632</b>	<b>6 651 473 042</b>	<b>17.01%</b>	<b>7 370 559 782</b>
- Dépôts à vue			2 838 013 554	2 584 337 135	9.82%	2 627 451 224
- Dépôts d'épargne			3 145 815 020	2 836 008 517	10.92%	3 021 420 595
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>342 732 375</b>	<b>257 518 156</b>	<b>33.09%</b>	<b>312 987 458</b>
<b>10- Capitaux propres (2)</b>			<b>1 027 967 304</b>	<b>870 406 110</b>	<b>18.10%</b>	<b>870 563 143</b>
(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions.						
(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .						

- Suite -

## **BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE SEMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2020**

### **1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE**

Les indicateurs d'activité semestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

#### **2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres**

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

##### *2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents*

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenus fixes sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixes est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

- Suite -

### 2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

### 2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### 2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération.

Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

## **FAITS SAILLANTS AU 30 JUIN 2020**

A fin juin 2020, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

**1) Les dépôts de la clientèle** ont enregistré une progression de 1.131,5 millions de dinars ou 17,01 % entre juin 2019 et juin 2020 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 253,7 millions de dinars ou 9.82% pour s'établir à 2.838,0 millions de dinars et représenter 36,5% de l'ensemble des dépôts à fin juin 2020 contre 2.584,3 millions de dinars à fin juin 2019.
- Dépôts d'épargne : + 309,8 millions de dinars ou 10.92 % pour atteindre 3.145,8 millions de dinars ou une part de 40.4 % contre 2.836,0 millions de dinars une année auparavant.

- Suite -

- Dépôts à terme : + 554,5 millions de dinars ou 53,64 % qui se sont établis à 1.588,2 millions de dinars et ont représenté une part de 20,4 % à fin juin 2020 (1.033,7 millions de dinars en juin 2019).

**1) Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 342,7 millions de dinars à fin juin 2020, en progression de 85,2 millions de dinars ou 33,09% par rapport à leur niveau à fin juin 2019 (257,5 millions de dinars) :

- Emprunts obligataires et privés : + 70,7 millions de dinars ou 49,12%
- Ressources spéciales : + 14,5 millions de dinars ou 12,77%

**2) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au deuxième trimestre 2020)** ont progressé de 1.260,1 millions de dinars ou 17,35% pour s'établir à 8.521,3 millions de dinars au terme du premier semestre 2020 contre 7.261,2 millions de dinars une année auparavant.

**3) Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 445,1 millions de dinars, soit un accroissement de 110,3 millions de dinars ou 32,96 % par rapport à son niveau enregistré à fin juin 2019 (334,8 millions de dinars).

**4) Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une hausse de 52,9 millions de dinars ou 4,85 % pour s'établir à 1.142,3 millions de dinars à fin juin 2020.

**5) Le produit net bancaire** s'est replié de 7,6 millions de dinars ou 2,7% comparativement à fin juin 2019 pour se situer à 272,9 MD. Cette situation résulte de l'effet de :

- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+13,2 millions de dinars ou 2,67 %) pour s'établir à 509,7 millions de dinars à fin juin 2020.
- **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (+20,8 millions de dinars ou 9,65%) lesquelles se sont établies à 236,8 millions de dinars à fin juin 2020 contre 216,0 millions de dinars au terme du premier semestre 2019.

**6) Les charges opératoires** ont augmenté de 10,2 millions de dinars ou 9,26 % et se sont établies à 119,9 millions de dinars à fin juin 2020.

**7) Le coefficient d'exploitation** s'est situé à 43,9 % au terme du premier semestre 2020 contre 39,1% une année auparavant.

**Remarque: Les indicateurs ci-dessus intègrent des produits qui peuvent être revus à la baisse suite à une éventuelle publication d'un texte lié au traitement des reports des échéances sur les crédits aux particuliers.**

**AVIS DES SOCIETES**

**CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS**

**Emprunt Obligataire Subordonné  
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« ADVANS SUBORDONNE 2020-1 »**

MAC SA, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « **ADVANS SUBORDONNE 2020-1** » de 6 millions de dinars, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 29/07/2020, ont été clôturées le **30/07/2020**, pour un montant de **6 millions de dinars**.

2020 - AS - 1012

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
*Mr. Salah Essayel*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188.603	194.928	194.953		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128.808	133.073	133.091		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108.693	111.829	111.842		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114.417	118.703	118.720		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112.884	116.549	116.566		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108.832	113.609	113.628		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109.304	112.467	112.480		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45.027	45.975	45.980		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31.415	32.442	32.446		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105.929	109.773	109.789		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16.707	17.187	17.190		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121.384	124.203	124.216		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1.159	1.170	1.170		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111.984	116.013	116.025		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11.040	11.362	11.364		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156.564	163.082	163.104		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11.084	11.364	11.365		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1.742	1.800	1.802		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60.901	62.332	62.338		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129.454	130.161	130.370		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112.135	106.286	106.768		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	103.487	103.502		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136.744	131.055	131.749		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510.165	503.599	505.465		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128.967	123.805	124.607		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135.741	120.624	120.633		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130.499	125.494	125.507		
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112.462	107.305	107.315		
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109.116	97.894	98.611		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179.510	165.751	166.304		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96.478	91.119	91.554		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118.731	120.397	120.543		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169.247	158.667	160.149		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144.657	142.999	143.535		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103.478	92.379	92.444		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22.654	20.910	21.084		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92.975	88.906	89.002		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087.476	2101.230	2110.522		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129.316	121.193	121.168		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201.273	186.154	188.318		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17.721	16.407	16.538		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2.784	2.739	2.774		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2.466	2.464	2.493		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75.837	65.788	66.812		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1.164	1.146	1.167		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1.226	1.258	1.259		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1.166	1.166	1.174		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1.137	1.124	1.133		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118.999	110.018	110.912		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131.708	130.062	130.515		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133.301	1085.248	1104.020		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11.951	12.235	12.313		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10.127	9.362	9.463		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93.956	82.412	83.100		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5.271	109.695	107.385	107.398
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5.838	102.952	99.258	99.268
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3.949	106.235	105.651	105.666
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5.498	104.788	102.826	102.841
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6.557	106.654	104.356	104.375

59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4.926	108.650	107.371	107.387
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5.504	106.238	104.158	104.171
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5.033	103.341	101.415	101.428
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3.119	103.510	102.222	102.229
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6.190	107.338	105.024	105.038
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6.607	109.277	106.866	106.884
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4.325	105.949	104.083	104.094
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3.894	104.849	103.366	103.376
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5.154	104.910	103.004	103.018
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4.602	105.102	103.022	103.032
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5.870	104.538	102.169	102.184
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3.816	106.500	105.291	105.304
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5.930	104.751	102.351	102.365
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5.451	104.017	101.919	101.928
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4.191	106.872	105.394	105.406
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4.167	103.322	101.603	101.614
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3.789	105.166	105.522	105.535
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5.877	105.649	103.510	103.522
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.827	106.572	105.207	105.221
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8.589	110.621	108.050	108.299
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1.398	62.748	57.749	58.011
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1.432	96.337	88.443	88.757
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0.761	18.466	18.315	18.399
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11.049	302.994	274.867	277.132
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40.291	2323.978	2114.881	2112.592
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3.091	74.850	72.589	72.667
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2.288	57.242	55.814	55.815
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0.761	113.302	105.633	106.194
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0.323	11.494	11.246	11.313
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0.289	13.700	12.818	12.849
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0.397	16.225	14.454	14.558
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0.469	13.957	12.847	12.935
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6.174	154.051	148.038	148.049
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0.040	9.038	8.556	8.618
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5.692	116.092	101.006	100.790
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0.605	89.378	76.328	76.561
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0.599	93.397	77.066	77.410
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3.901	98.086	98.457	98.569
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1.830	98.741	86.301	87.214
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9.984	9.360	9.393
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2.167	96.139	90.467	90.879
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3.510	153.406	138.539	139.334
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1.325	105.212	94.160	95.845
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0.695	114.873	111.815	112.158
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0.833	120.725	111.059	112.690
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.092	191.573	182.448	183.506
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3.543	179.797	169.875	170.688
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4.376	161.038	162.550	163.451
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0.213	23.160	22.065	22.171
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144.945	133.353	134.470
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0.583	138.623	136.243	136.659
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80.346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34.146	1037.520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202.368	5860.990	5113.811	5152.445
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99.012	5281.119	5057.651	5123.862
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3.269	90.737	83.140	84.275
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246.769	5065.783	4329.499	4355.595
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0.143	9.947	9.775	9.810
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9.216	165.770	157.622	158.355
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4.702	120.893	124.222	125.211
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293.487	11 311.257	10022.857	10130.168

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

**DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020**

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020**

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

#### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

#### LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

#### LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »**  
Siège social : 8, Rue 8061 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement « STEQ » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hichem KACEM et Mr Fethi NEJI

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31-déc-19	31-déc-18
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		524 456	522 356
Moins : amortissements		-62 784	-60 206
Moins : provisions		-10 000	-10 000
<i><b>Immobilisations incorporelles nettes</b></i>	1	<b>451 672</b>	<b>452 150</b>
Immobilisations corporelles		13 169 820	12 841 649
Moins : amortissements		-5 625 944	-5 172 299
Moins : provisions		-108 605	
<i><b>Immobilisations corporelles nettes</b></i>	2	<b>7 435 271</b>	<b>7 669 350</b>
Immobilisations financières		29995769	31 403 460
Moins : provisions		-1 639 341	-2 250 265
<i><b>Immobilisations financières nettes</b></i>	3	<b>28 356428</b>	<b>29 153 195</b>
<b>Total net des actifs immobilisés</b>		<b>36 243371</b>	<b>37 274 695</b>
<b>Autres actifs non courants</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	ANC	<b>36 243371</b>	<b>37 274 695</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks		9 602 458	8 607 528
Moins : provisions		-976 070	-1 044 295
<i><b>Stocks nets</b></i>	4	<b>8 626 388</b>	<b>7 563 233</b>
Clients et comptes rattachés		7820880	5 036 861
Moins : provisions		-1 596 149	-1 716 643
<i><b>Clients nets</b></i>	5	<b>6224731</b>	<b>3 320 218</b>
Autres actifs courants		7367201	7 969 091
Moins : provisions		-924214	-912 820
<i><b>Autres actifs courants nets</b></i>	6	<b>6 442987</b>	<b>7 056 271</b>
Placements et autres actifs financiers		5 665846	7 332 046
Moins : provisions		-1 760 481	-2 395 481
<i><b>Placements nets</b></i>	7	<b>3 905365</b>	<b>4 936 565</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	8	<b>594 034</b>	<b>182 646</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	AC	<b>25793505</b>	<b>23 058 933</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	A	<b>62036876</b>	<b>60 333 628</b>

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc-19</b>	<b>31-déc-18</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 679 400	4 692 851
Réserves pour fonds social		250 764	245 394
Avoirs des actionnaires		-96 080	-109 531
Résultats reportés		4 319 636	3 287 867
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>	<b>9</b>	<b>16 153 720</b>	<b>15 116 581</b>
Résultat de l'exercice		2 199 644	1 031 769
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>CP</b>	<b>18 353 364</b>	<b>16 148 350</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	10	2 555 732	3 181 834
Autres passifs financiers		4 012	4 012
Provisions	11	665 440	5 439
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>PNC</b>	<b>3 225 184</b>	<b>3 191 285</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	11 383 405	11 119 026
Autres passifs courants	13	6 003 785	5 767 352
Autres passifs financiers	14	20 997 773	22 417 653
Concours bancaires	15	2 073 365	1 689 962
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>PC</b>	<b>40 458 328</b>	<b>40 993 993</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>P</b>	<b>43 683 512</b>	<b>44 185 278</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>62 036 876</b>	<b>60 333 628</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

DESIGNATION	Notes	31-déc-19	31-déc-18
Revenus	R1	46 808 422	40 312 541
Coût des ventes	R2	-36 223 990	-31 758 624
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>10 584 432</b>	<b>8 553 917</b>
Autres produits d'exploitation	R3	220 742	279 515
Frais de distribution	R4	-2893375	-2 778 908
Frais d'administration	R5	-3 606024	-3 106 829
Autres charges d'exploitation		-337512	-345 795
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 968 263</b>	<b>2 601 900</b>
Charges financières nettes	R6	-3 121438	-5 770 587
Produits financiers	R7	556 020	659 414
Autres gains ordinaires	R8	1 015 605	3 666 272
Autres pertes ordinaires		-93 556	-29 320
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>2 324894</b>	<b>1 127 679</b>
Impôt sur les bénéfices	R9	-125250	-95 910
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>2 199644</b>	<b>1 031 769</b>
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 199644</b>	<b>1 031 769</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b>RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES</b>		<b>2199644</b>	<b>1 031 769</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	Notes	31-déc-19	31-déc-18
<b><u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients	FEX1	51 784 538	49 457 032
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-21 102 008	-17 497 893
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-3 143 394	-2 947 130
Paievements à l'Etat	FEX4	-12 816 992	-11 219 864
Intérêts de gestion payés	FEX5	-5 195 859	-5 800 490
Autres Encaissements	FEX6	4 106 862	4 874 232
Autres Décaissements	FEX7	-3 965 739	-4 142 964
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>FEX</b>	<b>9 667 408</b>	<b>12 722 923</b>
<b><u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles& incorporelles	FI.1	-90 808	-178 314
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles& incorporelles	FI.2	16 000	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières		0	-4 083 765
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières	FI.3	1 947 285	5 862 957
Encaissement dividendes	FI.4	300 000	0
Autres Encaissements	FI.5	3 466 464	6 965
Autres Décaissements	FI.6	-1 675 748	-4 358 130
<b>Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements</b>	<b>FI</b>	<b>3 963 194</b>	<b>-2 750 287</b>
<b><u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements provenant des emprunts	FF.1	34016918	36 435 488
Remboursement d'emprunts	FF.2	-47 618 877	-47 405 023
Autres Encaissements			
<b>Flux de trésorerie affecté aux activités de financement</b>	<b>FF</b>	<b>-13601959</b>	<b>-10 969 535</b>
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités		0	0
<b>Variations de trésorerie</b>		<b>28 642</b>	<b>-996 899</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>-1 508 246</b>	<b>-511 347</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>-1 479 604</b>	<b>-1 508 246</b>

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**  
**PERIODE DE 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**  
(Montants exprimés en dinars)

DESIGNATION	31-déc		31-déc	
	2019	%	2018	%
Ventes de marchandises	46 808 422	100%	40 312 541	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-36 223 990	-77%	-31 758 624	-79%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>10 584 432</b>	<b>23%</b>	<b>8 553 917</b>	<b>21%</b>
Autres charges externes	-2 464 713	-5%	-2 114 356	-5%
Autres produits d'exploitation	220 743	0%	279 515	1%
<b>VALEUR AJOUTEE BRUTE</b>	<b>8 340 462</b>	<b>18%</b>	<b>6 719 076</b>	<b>17%</b>
Charges de personnel	-3 655 419	-8%	-3 527 812	-9%
Impôts et taxes	-261 195	-1%	-255 170	-1%
Subventions d'exploitation	0	0%	0	0%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 423 848</b>	<b>9%</b>	<b>2 936 094</b>	<b>7%</b>
Autres produits et gains	1 107 779	2%	3 796 760	9%
Produits financiers	556 019	1%	659 415	2%
Autres charges et pertes	-97 556	0%	-29 320	0%
Charges financières	-3 695 968	-8%	-6 159 674	-15%
Dotations aux amortissements & provisions	-2 478 111	-5%	-2 214 674	-5%
Reprises sur provisions & amortissements	2 508 883	5%	2 139 078	5%
<b>RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT</b>	<b>2 324 894</b>	<b>5%</b>	<b>1 127 679</b>	<b>3%</b>
Impôt sur les sociétés	-125 250	0%	-95 910	0%
<b>RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT</b>	<b>2 199 644</b>	<b>5%</b>	<b>1 031 769</b>	<b>3%</b>
Eléments extraordinaires	0	0%	0	0%
<b>RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES</b>	<b>2 199 644</b>	<b>5%</b>	<b>1 031 769</b>	<b>3%</b>





## NOTES RELATIVES AU BILAN

### NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2019, cette rubrique totalise un montant net de 36 243 371 DT contre 37 274 695 DT au 31 décembre 2018.

En DT

DESIGNATION	NOTE	VCN 31.12.2019	VCN 31.12.2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	451 672	452 150
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	7 435 271	7 669 350
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	28 356 428	29 153 195
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>36 243 371</b>	<b>37 274 695</b>

### NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 31 décembre 2019, une valeur brute de 524 456 DT, contre 522 356 DT au 31 décembre 2018.

La provision constatée au niveau de ce poste d'un montant de 10 000 DT, est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene-Tunis).

Le détail des immobilisations incorporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En DT

LIBELLE	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS			AMORTIS. & PROV. CUM.	VCN
	DEBUT	ACQUIS 2019	VALEUR AU 31.12.19	PROVISION ANTERIEURE	AMORTIS. ANTERIEURS	DOTATION		
LOGICIEL	62 356	2 100	64 456	0	60 206	2 578	62 784	1 672
FONDS DE COMMERCE	460 000	0	460 000	10 000	0	0	10 000	450 000
<b>TOTAL</b>	<b>522 356</b>	<b>2 100</b>	<b>524 456</b>	<b>10 000</b>	<b>60 206</b>	<b>2 578</b>	<b>72 784</b>	<b>451 672</b>

### NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 31 décembre 2019, une valeur brute de 13 169 820 DT contre 12 841 649 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 328 171 DT (498 680 DT d'acquisitions et 170 509 DT de cessions).

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

EN DT

LIBELLE	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS					VCN	
	DEBUT	ACQUIS. ①	CESSION ②	VALEUR AU 31/12/2019	AMORTIS. ANTERIEURS	DOTATION	REPRISE	PROVISION		AMORTIS. & PROV CUMULES
TERRAIN	1 784 819			1 784 819						1 784 819
BATIMENTS	5 882 565			5 882 565	2 222 521	294 128				2 516 649
AGEN. AMEN. INSTA	1 351 177	8 759		1 359 936	776 151	134 657				910 808
MATERIEL INDUSTRIEL	42 752	3 045		45 797	29 224	3 247		13 326		45 797
MATERIEL DE TRANSPORT	1 515 782	412 187	170 509	1 757 460	1 295 985	113 162	135 803			1 273 344
EQUIPEMENT DE BUREAU	304 426	2 221		306 647	267 462	12 200		26 985		306 647
MATERIEL INFORMATIQUE	608 836	72 468		681 304	580 956	32 692	638	68 294		681 304
IMMOBILISATION EN COURS ③	1 351 292			1 351 292						1 351 292
<b>TOTAL</b>	<b>12 841 649</b>	<b>498 680</b>	<b>170 509</b>	<b>13 169 820</b>	<b>5 172 299</b>	<b>590 086</b>	<b>136 441</b>	<b>108 605</b>	<b>5 734 549</b>	<b>7 435 271</b>

Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

			En DT
DESIGNATION	DATE D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	
2 TRANSPALETTE	01/03/2019	2 700	
TONDEUSE GAZON	10/07/2019	345	
<b>MATERIEL INDUSTRIEL</b>			<b>3 045</b>
TABLE DE TRAVAIL INFORMATIQUE	31/05/2019	1 869	
REFRIGERATEUR MINI BAR	23/08/2019	352	
<b>EQUIPEMENT DE BUREAU</b>			<b>2 221</b>
DOUCHETTE (WCC)	28/01/2019	1 620	
TERMINAL MOBILE HANDHELD MODEL CK3R TACTILE (WCC)	22/02/2019	3 590	
4 DOUCHETTE SYMBOLE LS 2208	01/03/2019	1 330	
4 IMPRIMANTE THERMIQUE HONEYWELL PC43D	01/03/2019	3 711	
PC PORTABLE PROBOOK HP	29/03/2019	1 816	
12 CAMERA 4MP + SWITCHEUR +DISQUE DURE+ INSTALLATION	30/03/2019	21 096	
10 CAMERA 4MP +SWICHEUR+ INSTALLATION	13/04/2019	19 228	
IMPRIMANTE EPSON LQ 590 II	30/04/2019	1 401	
1 KIT TERMINAL MOBILE (WCC)	04/07/2019	3 135	
DOUCHETTE SYMBOL LS 2208	04/07/2019	340	
ASSY PCB MAIN-INVERTEK	24/07/2019	1 981	
1 UNITE CENTRALE HP PRO G2 I3	07/08/2019	1 190	
IMPRIMANTE CANON LASER	23/08/2019	284	
CAMERA DOME METALIQUE 2MP+DISQUE DURE + INSTALLATION	04/09/2019	1 829	
LECTEUR BIOMETRIQUE D'EMPREINTE	04/09/2019	4 743	
DISQUE DUR 1 TB+ 2 BARETTE MEMOIRE 4GB	12/09/2019	359	
PC PORTABLE DELL 5482 I3-8145	24/09/2019	2 017	
IMPRIMANTE MATRICIELLE LQ 590	08/10/2019	1 299	
APPLIANCE MYFAX	21/10/2019	1 499	
<b>MAT INFORMATIQUE</b>			<b>72 468</b>
9 ETAGERE EN ALUMINIUM	01/02/2019	5 183	
3 FENETRE OUVRANT EN ALUMINIUM	21/03/2019	621	
REC ACHAT TV 40" HD SMART E3	11/03/2019	755	
TRAVEAUX DE FAUX PLAFOND	11/09/2019	2 200	
<b>INST TECHNIQUE</b>			<b>8 759</b>
JUMPER 6360 TU 209	12/03/2019	69 367	
MOTEUR 3277 TU 136	15/01/2019	3 957	
BOITE VITESSE CADDY 1891 TU 181	18/10/2019	850	
CITROEN PARTNER 1123 TU 137	09/05/2019	10 000	
2 FIAT DUCATO 8981 TU 212 ET 8982 TU 212	20/09/2019	134 169	
2 FIAT DUCATO 9514 TU 213 ET 9510 TU 213	13/11/2019	131 345	
CITROEN C5 1069 TU 177	28/11/2019	31 500	
CITROEN C5 3031 TU 171	30/11/2019	30 500	
BOITE VITESSE GRANDI PUNTO 2423 TU 127	27/12/2019	499	
<b>MAT TRANSPORT</b>			<b>412 187</b>
<b>TOTAL</b>			<b>498 680</b>

Les cessions de l'exercice se détaillent comme suit :

						En DT
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	CUMUL AMORT.	VCN	PRIX CESSION	(+/-VALUE)	
C 4 8008 TU 140	25 000	-25 000		10 000	10 000	
CITROEN ELYSEE 591 TU 178	30 544	-26 945	3 599	15 000	11 401	
PUNTO 3155 TU 173	26 930	-26 930		17 000	17 000	
PUNTO 2911 TU 173	26 931	-26 931		17 000	17 000	
KI ARIO 5655 TU 172	31 107			21 200	21 200	
TOYOTA 7804 TU 135	29 996	-29 996		16 000	16 000	
PASSAT 3837 TU 119 ( LEASING)	1	-1		14 000	14 000	
<b>TOTAL</b>	<b>170 509</b>	<b>-135 803</b>	<b>3 599</b>	<b>110 200</b>	<b>106 601</b>	

Le poste « Immobilisations encours » dont la valeur comptable s'élève à 1 351 292 DT correspond

aux travaux partiellement exécutés au niveau du 2<sup>ème</sup> étage du local de la « STEQ ». Une expertise datée du 27 Avril 2015, affiche une valeur des travaux non encore achevés, pour 1 350 000 DT.

### NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant au 31 décembre 2019, un montant brut de 29 995 769 DT contre 31 403 460 DT au 31 décembre 2018, se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2019	31/12/2018
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	29 565 622	30 604 638
AVANCE SUR TITRES DE PARTICIPATIONS			477 503
PRETS AU PERSONNEL	3.2	62 666	35 928
FOND DE GARANTIE UNIFACT		334 523	250 000
CAUTIONS DOUANIERES		32 958	35 391
<b>TOTAL BRUT</b>		<b>29 995 769</b>	<b>31 403 460</b>
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	-1 607 404	-2 218 328
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL	3.2	-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS		-30 837	-30 837
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>-1 639 341</b>	<b>-2 250 265</b>
<b>TOTAL NET</b>		<b>28 356 428</b>	<b>29 153 195</b>

#### 3.1 Titres de participations :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

DESIGNATION	NATURE	En DT	
		NOMBRE ACTIONS	VALEUR
TUBTEC	CESSION	149 798	1 123 485
DECO	CESSION	411 900	823 800

Les détails de la composition du portefeuille titres de participations ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, se présentent au niveau du tableau suivant :

TITRES DE PARTICIPATIONS	SOLDE INITIAL 01-01-19			CESSIONS 2019			SOLDE FINAL 31-12-19			En DT		PLUS VALUE CESSION
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	PROV	VCN	
BTS	100	10	1 000				100	10	1 000	1 000		
DAR EDDOHEN	500	100	50 000				500	100	50 000	50 000		
YASMINE GRANADA HOTEL	625 613	11	7 076 436				625 613	11	7 076 436		7 076 436	
KOKET	26 957	96	2 592 004				26 957	96	2 592 004		2 592 004	
MAISON TMIMI	20 833	108	2 241 892				20 833	108	2 241 892		2 241 892	
JARGER	14 000	10	140 000				14 000	10	140 000	140 000		
JNAYNA	5 750	100	575 000				5 750	100	575 000		575 000	
PALMA	49 843	11	572 273				49 843	11	572 273	455 323	116 950	
MERIDIANA	540 254	15	8 141 017				540 254	15	8 141 017		8 141 017	
STE EXPERT AUTO	179 000	10	1 790 000				179 000	10	1 790 000	961 081	828 919	
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000				50 060	53	2 666 000		2 666 000	
STHS	20 250	184	3 720 000				20 250	184	3 720 000		3 720 000	
DECO	411 900	1	231 076	411 900	1	231 076						592 724
TUBTEC	149 798	5	807 940	149 798	5	807 940						315 545
<b>TOTAL</b>	<b>2 094 858</b>		<b>30 604 638</b>	<b>561 698</b>		<b>1 039 016</b>	<b>1 533 160</b>		<b>29 565 622</b>	<b>1 607 404</b>	<b>27 958 218</b>	<b>908 269</b>

### 3.2 Prêt au personnel :

Au 31 décembre 2019, les prêts accordés au personnel totalisant 62 666 DT contre 35 928 DT au 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2018	35 928
OCTROI EN 2019	146 329
INTERETPRET	5 580
REMBOURSEMENT 2019	-90 776
RECLASSEMENT A MOINS D'UN AN 2019	-34 395
<b>TOTAL</b>	<b>62 666</b>

### NOTE AC - ACTIFS COURANTS

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2019 à 25 793 505 DT contre 23 058 933 DT au 31 décembre 2018. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
STOCKS	4	8 626 388	7 563 233
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	6 224 731	3 320 218
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	6 442 987	7 056 271
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	3 905 365	4 936 565
LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	8	594 034	182 646
<b>TOTAL</b>		<b>25 793 505</b>	<b>23 058 933</b>

### NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde net de provisions de 8 626 388 DT, au 31 décembre 2019, contre 7 563 233 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 1 063 155 DT, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018	En DT
			VARIATION
STOCK <sup>①</sup>	9 602 458	8 607 528	994 930
PROVISIONS / STOCKS	-976 070	-1 044 295	68 225
<b>TOTAL</b>	<b>8 626 388</b>	<b>7 563 233</b>	<b>1 063 155</b>

Dont stock sous douane au 31 décembre 2019 de 3 739 828 DT contre 1 984 507 DT au 31 décembre 2018.

### NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, la rubrique « clients et comptes rattachés » totalise un montant net de provisions de 6 224 731 DT contre 3 320 218 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 2 904 513 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018	En DT
			VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES <sup>①</sup>	5 697 629	2 643 594	3 054 035
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	43 917	4 053	39 864
CLIENTS DOUTEUX	2 079 334	2 389 214	-309 880
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>7 820 880</b>	<b>5 036 861</b>	<b>2 784 019</b>
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 596 149	-1 716 643	120 494
<b>TOTAL NET</b>	<b>6 224 731</b>	<b>3 320 218</b>	<b>2 904 513</b>

❶ Dont des valeurs à encaissement (798 904 DT au 31/12/2019 contre 464 987 DT au 31/12/2018).

Sont regroupés dans le compte « **Clients Douteux** » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées, correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

Compte tenu de la pandémie du virus **COVID 19**, ces créances pourraient connaître un retard de paiement qui aurait un impact sur la situation de trésorerie de 2020.

## NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 6 442 987 DT au 31 décembre 2019, contre de 7 056 271 DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTE	❶	1 081 020	1 508 178
AVANCES AU PERSONNEL		2 364	3 658
PRETS AU PERSONNEL		81 574	104 203
ETAT, IMPOTS & TAXES	❷	3 731 123	3 038 106
DEBITEURS DIVERS	❸	1 965 827	2 801 179
COMPTE D'ATTENTE		15 555	15 555
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		446 079	492 549
DIFFERENCE DE CHANGE ACTIF		4 209	
CHEQUES A ENCAISSER/AUTRES OPERATIONS		39 450	5 663
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF		-924 214	-912 820
<b>TOTAL</b>		<b>6 442 987</b>	<b>7 056 271</b>

❶ Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
AVANCE KOKET	870 416	0	870 416
FOURNISSEURS DEBITEURS❹	129 812	3 191	126 621
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	80 792	79 867	925
<b>TOTAL</b>	<b>1 081 020</b>	<b>83 058</b>	<b>997 962</b>

❹ Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE	
LUK-AFTERMARKET SERVICE	53 289	
KARACA GSVENLIK TEKN	30 901	
GATES	19 247	
AUTOGAMMA SPA	7 091	
O M P	6 212	
DIVERS	13 071	
<b>TOTAL</b>	<b>129 812</b>	

❷ Cette rubrique se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	VALEUR
ETAT, REPORT IS	3 567 290
ETAT, ACOMPTES PROVISIONNELS	86 319
ETAT, RS A IMPUTER	63 391
TVA DEDUCTIBLE /ACHATS LOCAUX	14 123
<b>TOTAL</b>	<b>3 731 123</b>

③ Cette rubrique se détaille comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		VALEUR	PROVISION	V.C.N
SOCIETIES DU GROUPE	①	608 906	365 848	243 058
INTEREST SUR PLACEMENTS		538 662	24 988	513 674
UNION DE FACTORING		144 315	0	144 315
PRODUITS À RECEVOIR		165 727	60 859	104 868
AUTRES DÉBITEURS DIVERS	②	508 217	371 116	137 101
<b>TOTAL</b>		<b>1 965 827</b>	<b>822 811</b>	<b>1 143 016</b>

① Ce montant se détaille comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		VALEUR	PROVISION	VCN
EXPRESS ASCENSEUR		8 156		8 156
TANIT ALGER		5 000	5 000	
PALMA		47 968	47 968	
FLOWER		45 725	5 908	39 817
JNAYNA		210 009	210 009	
EL MANAR		87 390	17 907	69 483
MY CAR		30 000	17 293	12 707
DECO		909	909	
TROIS		2 569		2 569
NAKCHA		9 627	9 627	
EXPERT AUTO		82 106		82 106
ALWATAN		26 550	26 550	
JAEGER CONTROLS		24 677	24 677	
LA RECHANGE		19 681		19 681
AUTO CAR		7 374		7 374
AUTRES		1 165		1 165
<b>TOTAL</b>		<b>608 906</b>	<b>365 848</b>	<b>243 058</b>

② Ce solde se détaille comme suit:

	En DT	
LIBELLE	BRUT	PROVISION
AVANCE SUR CESSION DE TITRES PALMA	135 101	0
AVANCE SUR CESSION DE TITRES JAEGER	25 000	25 000
AVANCE SUR CESSION DE TITRES TANIT ALGER	317 402	317 402
D.C.DIVERS	29 534	27 534
STE MECAFREIN LOYER	1 180	1 180
<b>TOTAL</b>	<b>508 217</b>	<b>371 116</b>

## NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	1 694 916
PLACEMENT BAYA COMPANY	0	635 000
PLACEMENT NAKCHA	495 353	495 353
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	419 340	419 340
PLACEMENT MY CAR	0	910 000
PLACEMENT EXPERT AUTO	50 000	
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
ALHIFADH SICAV	12	12
PLACEMENT QNB 3 000 000	3 000 000	3 000 000
PLACEMENT MERIDIANA	0	128 700
PLACEMENT CHIC	0	42 500
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>5 665 846</b>	<b>7 332 046</b>
PROVISION SUR PLACEMENT ❶	-1 760 481	-2 395 481
<b>TOTAL</b>	<b>3 905 365</b>	<b>4 936 565</b>

❶ Au 31/12/2019, le détail des provisions se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	MONTANT	
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	
TUNISIE PLACEMENT	6 225	
<b>TOTAL</b>	<b>1 760 481</b>	

## NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités est passé de 182 646 DT, au 31 décembre 2018, à 594 034 DT au 31 décembre 2019, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
BANQUES	582 075	149 708
CAISSE	11 959	32 938
<b>TOTAL</b>	<b>594 034</b>	<b>182 646</b>

## NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 31 décembre 2019, un montant de 18 353 364 DT contre 16 148 350 DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 2 205 014 DT.

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	16 153 720	15 116 581
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 199 644	1 031 769
<b>TOTAL</b>		<b>18 353 364</b>	<b>16 148 350</b>

## NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

				En DT
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018	
CAPITAL SOCIAL		7 000 000	7 000 000	
RESERVES LEGALES		1 000 000	1 000 000	
AUTRES RESERVES		3 679 400	3 692 851	
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	9.1	250 764	245 394	
AVOIRS DES ACTIONNAIRES		-96 080	-109 531	
RESULTAT REPORTE EN FRANCHISE DE RETENUE		3 287 867	2 603 280	
RESULTAT REPORTE		1 031 769	684 587	
<b>TOTAL</b>		<b>16 153 720</b>	<b>15 116 581</b>	

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINV. EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2018	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 352 851	245 394	-109 531	3 287 867	1 031 769	16 148 350
AFFECT. RESULTAT 2019							1 031 769	-1 031 769	
VARIATION 2019				-13 451	5 370	13 451		2 199 644	2 205 014
<b>SOLDE AU 31/12/2019</b>	<b>7 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>2 340 000</b>	<b>1 339 400</b>	<b>250 764</b>	<b>-96 080</b>	<b>4 319 636</b>	<b>2 199 644</b>	<b>18 353 364</b>

### 9.1 Réserve pour fond social :

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2018	RESSOURCES		EMPLOIS		RECLASSE.	SOLDE AU 31/12/2019
		PRODUITS		PRETS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDUS		
		DU COMPTE FONDS SOCIAL	REMBOURS.				
<b>TRESORERIE</b>	<b>67 052</b>	<b>0</b>	<b>161 797</b>	<b>-176 455</b>	<b>-211</b>		<b>52 183</b>
<b>ECHEANCES A PLUS D'UN AN</b>	<b>33 194</b>	<b>5 580</b>	<b>-161 797</b>	<b>176 455</b>		<b>-34 395</b>	<b>19 037</b>
PRET AU PERSONNEL	33 194	5 580	-161 797	176 455		-34 395	19 037
<b>ECHEANCES A MOINS D'UN AN</b>	<b>145 149</b>					<b>34 395</b>	<b>179 544</b>
PRET AU PERSONNEL	145 149					34 395	179 544
<b>DEPENSES A FONDS PERDUS</b>							
COMMISSIONS BANCAIRES						211	211
<b>SOLDE RESERVE POUR FONDS SOCIAL</b>	<b>245 395</b>	<b>5 580</b>				<b>-211</b>	<b>250 764</b>

### NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 43 683 512 DT contre 44 185 278 DT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 501 766 DT entre les deux périodes.

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
PASSIFS NON COURANTS	3 225 184	3 191 285
PASSIFS COURANTS	40 458 328	40 993 993
<b>TOTAL</b>	<b>43 683 512</b>	<b>44 185 278</b>

## **NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :**

### **NOTE 10 – EMPRUNTS**

Les emprunts à moyen et long terme présentent au 31 décembre 2019, un solde de 2 555 732 DT contre un solde de 3 181 834 DT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 626 102DT. Au 31 décembre 2019, le détail des emprunts encours, se présente comme suit :

DESIGNATION	ENCOURS 31/12/2018	EMPRUNT 2019	REMB.	En DT	
				ECHEANCE (-) 1 AN	ECHEANCE (+) AN
EMPRUNT STB 1700		1 700 000	530 500	1 169 500	
EMPRUNT BTK 1717 KDT	1 440 129			309 525	1 133 787
EMPRUNT AMEN 360 MD	5 901			5 901	
CREDIT 400000MD AB (2013)	71 412			71 412	
CREDITS 798000.000 (2014)	226 100			159 600	66 500
EMPRUNT AB 800 KDT N°2	626 816			146 830	479 986
CREDIT +1AN AB 800MD	757 506			134 977	622 529
IJARANEMO 6776 TU 180	1 392			1 392	
IJARA CADDY 1891 TU 181	2 644			2 644	
EMPRUNT IJARA 2 IVECO 00049	15 482			15 482	
EMPRUNT IJARA JUMPER		69 367	9 720	12 043	47 604
EMPRUNT LEASING 2 FIAT 9514 TU 213 ET 9510 TU 213		131 345	4 104	26 786	100 455
EMPRUNT LEASING 2 FIAT 8981 TU 212&8982 TU 212		134 169	8 485	28 023	97 661
EMPRUNT LEASING IVECO 3061 TU 188	17 226			13 621	3 605
EMPRUNT LEASING IVECO 3963 TU 188	17 226			13 621	3 605
<b>TOTAL</b>	<b>3 181 834</b>	<b>2 034 881</b>	<b>552 809</b>	<b>2 111 357</b>	<b>2 555 732</b>

### **NOTE 11 – PROVISIONS**

Cette rubrique totalisant un solde de 665 440 DT au 31 décembre 2019 contre un solde de 5 439 DT au 31 décembre 2018, correspond à des provisions pour risques et charges divers.

## **NOTE PC – PASSIFS COURANTS :**

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2019, s'élève à 40 458 328 DT contre 40 993 993 DT au 31 décembre 2018, soit une diminution de 535 665 DT entre les deux périodes.

Le détail de cette rubrique, se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	12	11 383 405	11 119 026
AUTRES PASSIFS COURANTS	13	6 003 785	5 767 352
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	14	20 997 773	22 417 653
CONCOURS BANCAIRES	15	2 073 365	1 689 962
<b>TOTAL</b>		<b>40 458 328</b>	<b>40 993 993</b>

### **NOTE 12 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES**

Au 31 décembre 2019, les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 11 383 405 DT contre 11 119 026 DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	10 571 848	9 047 861
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A PAYER	583 160	1 850 169
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	201 456	202 689
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	26 941	18 307
<b>TOTAL</b>	<b>11 383 405</b>	<b>11 119 026</b>

### NOTE 13 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 6 003 785 DT au 31 décembre 2019 contre 5 767 352 DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES		11 233	11 233
CLIENTS CREDITEURS		468 502	1 015 352
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	13.1	176 847	411 923
ETAT, IMPOTS & TAXES	13.2	1 579 377	688 459
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 674
CREDITEURS DIVERS	13.3	3 740 650	2 571 675
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCES DE CHANGE		0	1 045 736
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 202	0
<b>TOTAL</b>		<b>6 003 785</b>	<b>5 767 352</b>

#### 13.1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élève à 176 847DT au 31 décembre 2019 et regroupe les postes suivants :

En DT

DESIGNATION	MONTANT
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	97 314
PROVISION POUR PRIME	78 498
REMUNERATION DUE	437
OPPOSITION SUR SALAIRE	598
<b>TOTAL</b>	<b>176 847</b>

#### 13.2 Etats, Impôts et Taxes :

Ce poste totalisant 1 579 377DT, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	MONTANT
ETATS RECEVEURS DES FINANCES ❶	1 370 367
TFP A REGULARISER	74 327
ETATS RECEVEURS DES REGIES MUNICIPALES	8 820
ETAT, RECEVEUR DE DOUANE	468
IS DU 2019	125 250
TVA COLLECTE	145
<b>TOTAL</b>	<b>1 579 377</b>

❶ Ce solde se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
DECLARATIONS MENSUELLES DES MOIS 11& 12/2019	888 277
ENGAGEMENT FISCAL	482 090
<b>TOTAL</b>	<b>1 370 367</b>

### 13.3 Crédeurs divers :

Ce poste totalisant 3 740 650 DT, se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		MONTANT
MERIDIANA		258 469
STHS		9 608
KOKET		9 342
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSON ACTION PALMA		487 949
CHARGE A PAYER	(*)	686 585
ORGANISMES SOCIAUX CNSS		298 566
AUTRES CREDITEURS	(**)	1 990 131
<b>TOTAL</b>		<b>3 740 650</b>

(\*) Ce compte se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		MONTANT
INTERET SUR COMPTES COURANTS		341 780
AGIOS BANCAIRES		42 835
HONORAIRES		86 960
JETONS DE PRESENCE		46 900
REDEVANCE GOLF		58 862
TFP A REGULARISER		36 327
INTERET SUR FINANCEMENT DEVISE		37 855
AUTRES		35 066
<b>TOTAL</b>		<b>686 585</b>

(\*\*) Ce solde se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		MONTANT
CHALLENGE HOLDING		1 198 938
FLOWERS		642 800
WALID AREM		113 179
AUTRES CREDITEURS		35 214
<b>TOTAL</b>		<b>1 990 131</b>

### NOTE 14 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 20 997 773DT au 31 décembre 2019, contre 22 417 653DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

		En DT	
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN		2 111 357	1 052 075
BILLETS DE TRESORERIE	14-1	2 250 000	2 950 000
AUTRES CREDITS CONTRACTE	14-2	138 263	2 508 044
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	14-3	16 487 020	15 893 102

INTERETS COURUS / EMPRUNTS	11 133	14 432
<b>TOTAL</b>	<b>20 997 773</b>	<b>22 417 653</b>

#### 14-1 Billets de trésorerie :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	2 250 000	2 550 000
BILLET DE TRESORERIE AMEN BANK	0	400 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 250 000</b>	<b>2 950 000</b>

#### 14-2 Autres crédits contractés :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
EMPRUNTS STEQ EXPRESS	10 000	10 000
EMPRUNTS KOKET	37 684	131 500
EMPRUNTS AREM GROUP	89 962	1 658 453
EMPRUNTS JAMEL EL AREM	617	708 091
<b>TOTAL</b>	<b>138 263</b>	<b>2 508 044</b>

#### 14-3 Autres concours bancaires :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BIAT	591 079	579 341
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES AMEN BANK	839 895	847 186
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES ATTIJARI	429 559	0
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BNA	0	50 000
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES QNB	0	52 887
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BH	158 065	294 905
CREDIT MOUREBHA ZITOUNA	3 731 449	3 538 624
FINANCEMENT EN DT	6 700 897	6 333 945
FINANCEMENT DEVICES	4 036 076	4 196 214
<b>TOTAL</b>	<b>16 487 020</b>	<b>15 893 102</b>

### NOTE 15 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 073 365 DT au 31 décembre 2019 contre 1 689 962 DT au 31 décembre 2018. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2019	SOLDE 31.12.2018
ATTIJARIBANK	630 517	363 587
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	91 088	311 134
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	116	16 094
BANQUE DE L'HABITAT	0	171 778
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	198 152	195 449
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	151 572	56 460
QATAR NATIONAL BANK	1 001 920	308 151
AMEN BANK	0	267 309
<b>TOTAL</b>	<b>2 073 365</b>	<b>1 689 962</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	SOLDE	
	31.12.2019	31.12.2018
+ REVENUS	46 808 422	40 312 541
- COUT DE VENTES	-36 223 990	-31 758 624
<b>= MARGE BRUTE</b>	<b>10 584 432</b>	<b>8 553 917</b>
- CHARGES D'EXPLOITATION	-6 836 911	-5 897 338
+PRODUITS D'EXPLOITATION	220 742	279 515
<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 968 263</b>	<b>2 936 094</b>
- CHARGES HORS EXPLOITATION	-3 214 994	-8 403 668
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	1 571 625	6 595 253
<b>= RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>2 324 894</b>	<b>1 127 679</b>
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-125 250	-95910
<b>= RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 199 644</b>	<b>1 031 769</b>

### NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés, concernent des ventes en hors taxes déduction faite des ristournes sur ventes. Ils se présentent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2019		31/12/2018	
CHIFFRE D'AFFAIRES	47 839 893		41 151 839	
RISTOURNE	-1 031 471		-839 298	
<b>TOTAL</b>	<b>46 808 422</b>		<b>40 312 541</b>	

### NOTE R2 – COUT DES VENTES

Le cout des ventes enregistrées au cours de l'exercice 2019, totalise un montant de 36 223 990 DT contre un montant de 31 758 624DT au 31décembre 2018. Il se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2019		31/12/2018	
ACHATS LOCAUX	2 163 001		1 644 618	
ACHATS ETRANGERS	31 982 507		29 525 998	
RISTOURNE	-666 418		-306 538	
VARIATION DES STOCKS	2 744 900		894 546	
<b>TOTAL</b>	<b>36 223 990</b>		<b>31 758 624</b>	

### NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 220 742DT, proviennent des revenus générés par la location d'une partie du local de la « STEQ » sis au 8, Rue 8601 la Chargaia I.

### NOTE R4 – FRAIS DE DISTRIBUTION

Les frais de distribution enregistrés au cours de l'exercice 2019, totalisent un montant de 2 893 375 DT contre un montant de 2 778 908 DT au 31 décembre 2018. Ils se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
SALAIRE COMMERCIAL	2 075 529	2 107 889
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOB.	243 300	210 253
ENTRETIEN ET REPARATION	142 576	121 080
ASSURANCE	62 681	59 413
AUTRES CHARGES	422 190	308 332
TRANSFERT DE CHARGE	-52 901	-28 059
<b>TOTAL</b>	<b>2 893 375</b>	<b>2 778 908</b>

#### NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration enregistrés au cours de l'exercice 2019, totalisent un montant de 3 606 024 DT contre un montant de 3 106 829 DT au 31 décembre 2018. Ils se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
SALAIRE ADMINISTRATIF	1 632 791	1 419 923
DOTATION AUX PROVISIONS	74 982	3 952
ENTRETIEN ET REPARATION	95 051	80 720
ASSURANCE	41 787	39 609
ACHATS NON STOCKES	671 141	495 527
AUTRES CHARGES	1 178 445	1 169 527
TRANSFERT DE CHARGE	-88 173	-102 429
<b>TOTAL</b>	<b>3 606 024</b>	<b>3 106 829</b>

#### NOTE R6 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes enregistrées, au cours de l'exercice 2019, totalisent un montant de 3 121 438 DT contre un montant de 5 770 587 DT au 31 décembre 2018. Ils se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2019	31/12/2018
CHARGE D'INTERET	4 215 757	3 181 893
DOTATION AUX PROVISIONS NETTES DES REPRISES	-574 530	-389 086
PERTE DE CHANGE	-24 117	2 978 396
GAIN DE CHANGE	-495 672	-616
<b>TOTAL</b>	<b>3 121 438</b>	<b>5 770 587</b>

#### NOTE R7 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers enregistrés au cours de l'exercice 2019, d'un montant de 556 020 DT, proviennent essentiellement des produits des placements à court terme au sein des sociétés du groupe pour un solde de 330 621 DT et des dividendes provenant de la participation au capital de la société « DECO » pour un montant de 223 631DT.

#### NOTE R8 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires représentent au cours de l'exercice 2019, un solde de 1 015 605 DT. Ils proviennent, essentiellement, de la plus-value suite à la cession des titres de participations pour un

solde global de 908 269 DT et des plus-values sur cession de matériel de transport pour un solde de 106 601 DT.

## NOTE R9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices, est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal suivant :

	<b>En DT</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT</b>	<b>2 324 894</b>
<b>A REINTEGRER :</b>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	336 328
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	179 291
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE NON REALISEES	29 314
GAIN DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	100
PROVISIONS POUR DEBITEURS DIVERS	481 604
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	660 000
CADEAUX ET RECEPTIONS EXCEDENTAIRES	13 583
PROVISION POUR DEPRECIATION DE TITRES	197 016
PENALITES & AMENDES	66 872
DONS & SUBVENTIONS	72 704
TIMBRES DE VOYAGE	1 980
<b>RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS</b>	<b>4 363 686</b>
<b>A DEDUIRE</b>	
DIVIDENDES	223 631
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	263 307
REPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)	194 406
GAIN DE CHANGE NON REALISE	79 529
PERTE DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	1 045 836
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES	1 804 546
<b>1ER RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS &amp; DEDUCTIONS</b>	<b>752 431</b>
<b>A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)</b>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	171 307
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	80 119
<b>2EME RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATION &amp; DEDUCTIONS</b>	<b>501 005</b>
<b>BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)</b>	<b>501 005</b>
<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>125 250</b>
MINIMUM D'IMPOT	111 376
<b>IS DU 2019</b>	<b>125 250</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint -1 479 604 DT contre -1 508 246 DT au 31 décembre 2018 ; soit une variation positive de 28 642 DT ainsi ventilée :

		<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	9 667 408
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.I	3 963 194
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	-13 601 960
<b>TOTAL</b>		<b>28 642</b>

### F. EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde 9 667 408 DT au 31 décembre 2019, se détaillent comme suit :

		<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	51 784 538
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-21 102 008
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-3 143 394
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-12 816 992
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-5 195 859
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	4 106 862
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-3 965 739
<b>TOTAL</b>		<b>9 667 408</b>

#### **F.EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS**

Ce poste totalise 51 784 538 DT, au 31 décembre 2019.

#### **F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS**

Ce poste totalise -21 102 008 DT, au 31 décembre 2019.

#### **F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX**

Ce poste totalisant -3 143 394 DT au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	-187 144
REMUNERATIONS DUES	-2 074 674
CHARGES SOCIALES	-881 576
<b>TOTAL</b>	<b>-3 143 394</b>

#### **F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT**

Ce poste totalisant -12 816 992 DT au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>
DROITS DE DOUANE	-10 770 273
AUTRES IMPOTS & TAXES	-2 046 719
<b>TOTAL</b>	<b>-12 816 992</b>

#### **F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES**

Ce poste totalisant -5 195 859 DT au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>
INTERET SUR EMPRUNTS	-2 390 643
INTERET SUR BILLET DE TRESORERIE	-335 606
PERTE DE CHANGE	-851 330
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	-1 618 280
<b>TOTAL</b>	<b>- 5 195 859</b>

#### **F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS**

Ce poste totalisant 4 106 862 DT au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>
REMBOURSEMENT INTRAGROUPE	400 932
ENCAISSEMENTS UNION DE FACTORING	3 532 335
AUTRES ENCAISSEMENTS	173 595
<b>TOTAL</b>	<b>4 106 862</b>

#### **F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS**

Ce poste totalisant -3 965 739 DT, au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>31/12/2019</b>
FONDS DE GARANTIE	-169 643
CHQ FACTORING	-3 676 650
AUTRES DECAISSEMENTS	-119 446
<b>TOTAL</b>	<b>-3 965 739</b>

#### **FI : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Ces flux dégagant un solde de 3 963 194 DT au 31 décembre 2019, se détaillent comme suit :

		<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>
DECAISSEMENTS AFFECTES AUX ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.1	-90 808
ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	FI.2	16 000
ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	FI.3	1 947 285
ENCAISSEMENT DIVIDENDES	FI.4	300 000
AUTRES ENCAISSEMENTS	FI.5	3 466 465
AUTRES DECAISSEMENTS	FI.6	-1 675 748
<b>TOTAL</b>		<b>3 963 194</b>

#### **F.I.1– DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES**

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 décembre 2019, totalisent un montant de 90 808 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux, sont les suivants : « Installation Générale, Agencement, Aménagements Divers », « Matériel informatique », « Matériel industriel », « Equipement de bureau » et « Matériel de transport ».

#### **F.I.2– ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les encaissements, suite à la cession d'immobilisations corporelles, totalisent un solde de 16 000 DT.

#### **F.I.3 – AUTRES ENCAISSEMENTS**

Les encaissements suite aux cessions des titres de participations, totalisent un solde de 1 947 285 DT.

#### **F.I.4 – AUTRES DECAISSEMENTS**

Ce montant correspond aux dividendes encaissés en 2019 de la participation au capital de la société « DECO ».

### F.I.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce montant correspond aux encaissements qui se détaillent comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>SOCIETE</b>	<b>MONTANT</b>
INTERET SUR PLACEMENT	57 749
STHS	1 120 000
CHALLENGE HOLDING	1 582 716
FLOWERS	600 000
WALID AREM	106 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 466 465</b>

### F.I.6 AUTRES DECAISSEMENTS

Ce montant correspond aux décaissements sur placements et règlements qui se détaillent comme suit :

	<b>En DT</b>
<b>SOCIETE</b>	<b>MONTANT</b>
STHS	-12 231
MERIDIANA	-1 203 332
MY CAR	-213 000
EXPERT AUTO	-52 500
CHALLENGE HOLDING	-164 685
<b>TOTAL</b>	<b>-1 645 748</b>

### **F.F : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Ces flux dégagant un solde de -13 601 959 DT au 31 décembre 2019, se détaillent comme suit :

		<b>En DT</b>
<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTE</b>	<b>31/12/2019</b>
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	F.F.1	34016918
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	F.F.2	-47 618877
<b>TOTAL</b>		<b>-13601 959</b>

#### F.F.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane et financement en dinars (22 113 736 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (10 200 000 DT) ;
- Les crédits contractés auprès des banques et des parties liés (7 059 182 DT) ;

#### F.F.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2019, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 281 458DT) ;
- Les billets de trésorerie échus et réglés (10 900 000 DT) ;
- Les remboursements des financements en devise (8 067 034 DT) ;

- Les remboursements des financements en dinars (13 271 045 DT) ;
- Les règlements des échéances des crédits à long & moyen terme (6 401 340 DT) ;
- Autres crédits de Mr JAMEL AREM (698 000 DT).

## NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES

Les informations se rapportant aux parties liées, se présentent comme suit :

### **A. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »**

#### **1) Transactions réalisées**

La Société « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO », sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration du 30/04/ 2015.

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 60 363 DT en TTC.

Les achats réalisés avec cette société, totalisent un solde de 1 005 929 DT en TTC

Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT
SOLDE AU 31/12/2019	
CLIENTS, FACTURES A ENCAISSER	6 431
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	-10 100
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	2 665
<b>TOTAL</b>	<b>-1 004</b>

#### **2) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPERT AUTO », un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Cette location prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2019, s'élèvent à 84 426 DT.

#### **3) Caution solidaire au profit de la « BIAT »**

La « STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

#### **4) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu avec la société « EXPERT AUTO » trois conventions de placement suivantes, pour une année renouvelable :

- Une convention pour un montant de 20 000 DT au taux de 8% à partir du 05/10/2019, et
- Une convention pour un montant de 15 000 DT au taux de 8% à partir du 12/11/2019.
- Une convention pour un montant de 15 000 DT au taux de 8% à partir du 03/12/2019.

## **B. OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET »**

### **1) Promesses de vente**

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m<sup>2</sup> pour un montant de 503 300 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m<sup>2</sup> pour un montant de 511 500 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

En outre, la société « PIMA » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » une promesse de vente portant sur la totalité des parts indivises de la parcelle n° 3 d'une superficie de 4 618 m<sup>2</sup>, sise à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, pour un montant de 461 800 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 5 498 DT par mois.

Au 31/12/2017, l'avance versée par la société « PIMA » au titre de cette acquisition s'élève à 461 800 DT,

Suite à la cession des titres de la société « PIMA », ce solde a été transféré à la société « STEQ » en 2018 et il a été déduit du montant global de la transaction.

Au 31/12/2019, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de ces acquisitions, s'élève à 870 416 DT.

### **2) Crédits contractés**

La société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « KOKET », qui se détaille comme suit :

					En DT
DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	TOTAL REMBOURSEMENT	TAUX	CHARGES ANNEE 2019
22/04/2014	KOKET	200 000	162 316	8%	3 015

### **3) Contrat de location**

Par contrat en date du 01/12/2018, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « KOKET » un bureau présentant une partie de son local sis au 8 Rue 8601 zone Charguia 1 TUNIS, moyennant un loyer annuel de 1 200 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année.

## **C. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR »**

### 1) Contrat de location

Par contrat en date du 28/11/2018, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1<sup>er</sup> étage du même local, moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année. Les loyers constatés durant l'année 2019 pour ce contrat, s'élèvent à 15 315 DT.

## **D. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « SHAMSY »**

### 1) Conventions réalisées

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelables, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 49 085 DT, pour une période de six mois renouvelables, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 61 000 DT, pour une période de six mois renouvelables, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 80 000 DT, pour une période de six mois renouvelables, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2019, le montant versé par la société « STEQ » a atteint un solde (après déduction des avances reçues) de 1 694 916 DT. La « STEQ » a approvisionné ce montant en totalité.

## **E. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MY CAR »**

### 1) Conventions de placement

La société « STEQ » a conclu plusieurs conventions de placement avec la société « MY CAR » qui se détaillent comme suit :

<b>DEBUT PLACEMENT</b>	<b>PRINCIPAL</b>	<b>TAUX</b>	<b>En DT</b>
14/05/2018	33 000		11%
31/07/2018	15 000		11%
04/08/2018	13 500		11%
31/08/2018	15 000		11%
04/09/2018	3 500		11%
12/09/2018	800 000		11%
30/09/2018	15 000		11%
31/10/2018	877 000		11%
10/07/2018	15 000		11%

Au 31/12/2018, le solde en principal de ces conventions totalisent un montant de 910 000 DT.

En 2019, ce montant a été transféré à la société « STHS » en vertu d'un acte de cession de créances.

## **F. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »**

### **1) Convention réalisée**

La société « AREM GROUP SA », et la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » ont conclu le 1<sup>er</sup> septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus, sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1<sup>er</sup> février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payables mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Par un avenant en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT. Au 31/12/2019, le montant total facturé à la « STEQ », s'élève à 240 000 DT.

### **2) Contrat de location**

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « AREM GROUP SA », deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Les loyers constatés durant l'année 2019, s'élèvent à 56 284DT.

### **3) Crédit contracté auprès de la société « AREM GROUP SA »**

En vertu d'une convention signée en date du 10 Octobre 2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « AREM GROUP SA » pour une valeur de 3 000 000 DT au taux de 8% pour une période de six mois.

Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 9 518 DT.

Au 31/12/2019, l'encours de l'emprunt en principal s'élève à 89 962 DT et les intérêts courus s'élèvent à 120 879 DT.

## **G. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »**

### **1) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « MERIDIANA » pour une valeur de 128 700 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 27/03/2017.

En 2019, ce placement a été apuré par le compte de créditeurs divers.

Au 31/12/2019, le solde du compte « MERIDIANA » est totalement remboursé.

## **H. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « NAKCHA »**

### **1) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « NAKCHA » pour une valeur de 495 353 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 03/03/2015.

Les produits constatés en 2019 par cette convention, s'élèvent à 39 628DT.

## **I. CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »**

### **1) Crédit contracté auprès de la société « STEQ EXPRESS »**

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée.

Au 31/12/2019, le solde en principal s'élève à 10 000 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 922DT.

## **J. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « BAYA COMPANY »**

### **1) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu plusieurs conventions de placement avec la société « BAYA COMPANY » rémunérée au taux de 8%.

Au 31/12/2018, le solde en principal de ces conventions s'élève à 635 000 DT. En 2019, ces créances ont été transférées à la société « STHS ».

Au 31/12/2019, le compte Placement « BAYA COMPANY » est soldé.

## **K. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « FLOWERS »**

### **1) Crédit contracté auprès de la société « FLOWERS»**

En vertu d'une convention signée en date du 13/02/2019, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « FLOWERS » pour une valeur de 600 000DT au taux de 8% pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal s'élève à 600 000 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 42 800 DT.

## **L. OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « CHIC »**

### **1) Conventions de placement**

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « CHIC » pour une valeur de 45 000 DT, rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 05/05/2017.

En 2019, cette créance a été transférée à la société « KOKET » en vertu d'un acte de cession de créances. Au 31/12/2019, le solde du compte « CHIC » est totalement remboursé.

## **M. OPERATIONS REALISEES AVEC M. JAMEL AREM**

### **1) Crédit contracté auprès de M. JAMEL AREM**

En vertu d'une convention signée en date du 26/09/2017, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 1 778 700 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal de ce crédit s'élève à 616 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 10 229 DT.

En vertu d'une convention signée en date du 17/08/2017, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 100 000 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal de ce crédit a été remboursé. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 4 875 DT.

## **N. OPERATIONS REALISEES AVEC M.WALID AREM**

### **1) Crédit contracté auprès de M.WALID AREM**

En vertu d'une convention signée en date du 26/02/2019, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de monsieur WALID AREM pour une valeur de 600 000DT au taux de 8% pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal s'élève à 106 000 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 7 179 DT.

## **O. CREDIT CONTRACTE AUPRES LA SOCIETE « STHS »**

### **1) Crédit contracté auprès de la société « STHS »**

En vertu d'une convention signée en date du 10/04/2019, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STHS» pour une valeur de 194 884DT au taux de 8% pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal a été remboursé. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 9 955DT.

## **P. CREDIT CONTRACTE AUPRES LA SOCIETE « CHALLENGE HOLDING »**

### **1) Crédit contracté auprès de la société « CHALLENGE HOLDING »**

En vertu d'une convention signée en date du 12/06/2019, la Société Tunisienne d'Equipement « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société «CHALLENGE HOLDING» pour une valeur de 2400 000 DT au taux de 8 % pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal de ce crédit s'élève à 760 030DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 103 982DT.

En vertu d'une convention signée en date du 28/06/2019, la Société Tunisienne d'Equipement

« STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « CHALLENGE HOLDING » pour une valeur de 300 000 DT au taux de 8 % pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal de ce crédit s'élève à 300 000 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 12 400 DT.

En vertu d'une convention signée en date du 02/05/2019, la Société Tunisienne d'Equipe ment « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « CHALLENGE HOLDING » pour une valeur de 800 000 DT au taux de 8 % pour une période de trois mois renouvelables.

Au 31/12/2019, le solde en principal de ce crédit a été remboursé. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 22 526 DT.

## NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### **I- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

#### **I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHEQUES**

##### **Engagement envers la « BIAT » :**

##### \* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 DT.

- Caution personnelle et solidaire de Mr Jamel El Arem à hauteur de 675 MD.

##### \* En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société « EXPERT AUTO » :

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

##### **Engagements envers l'« AMEN BANK » :**

##### \* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 10 200 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 7 060 000 DT.

##### \* En couverture du crédit à moyen-terme (1,9 MDT) :

- Hypothèque de 1<sup>er</sup> rang sur la totalité de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

##### \* En couverture du crédit à moyen-terme (800 000 DT) :

- Nantissement en premier rang sur la totalité des 5 750 actions de valeur nominale de 100 DT revenant à la société « STEQ » dans le capital de la société « JNAYNA ».

**Engagements envers la « STB » :**

\* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 3 400 000 DT.
- Hypothèque en rang utile sur les parts indivises revenant aux sociétés « STEQ », « FLOWERS » et Maison « TMIMI » sur l'immeuble objet du titre foncier TF N°160929.

Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 2 000 000 DT.

\* En couverture des crédits de gestion d'un montant de 625000 DT au profit de la société « EXPERT AUTO » :

- hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « MAISON TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 25 d'une superficie de 14295 m<sup>2</sup>, objet du titre foncier n° 160929 Tunis et des titres de propriété N° 23223, 23487 et 23486 en date du 06/10/2017.
- Caution de la société « STEQ ».

\* En couverture des crédits moyen terme de consolidation au profit de la société « TROIS » :

- Hypothèque en rang utile sur les parts indivises revenant à la « STEQ » dans le titre foncier n°160929 Tunis.

\* En couverture des impayés financements devises :

- hypothèque de rang utile, les parts indivises revenant à la société « STEQ » dans le titre foncier numéro 160929 Tunis et de nantir en rang utile le fonds de commerce de la société « STEQ » au profit de la « STB » et ce, en garantie du crédit mobilisé.

**Engagements envers la « BTK » :**

\* En couverture de crédits de gestion et de crédit à moyen terme :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2000 000DT.
- Hypothèque inscrite le 02/03/2017 dépôt Tunis Vol 17/2 n°504 sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°160929 Tunis sis à Charguia.

\* En caution solidaire hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BTK » :

- Hypothèque sur le titre « TEMIMI » sur les crédits de consolidations contractés respectivement par « FLOWER », « MY CAR » auprès de la « BTK » pour de montants respectifs de 2 700 000 DT et 1 685 000 DT.

**Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :**

\* En couverture des crédits « MOUREBHA » :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4

000 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fonds de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 4 005 000 DT.

**Engagements envers la « BNA » :**

\* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 450 000 DT.

-Hypothèque de 1er rang TF n°578302 NABEUL

-Nantissement sur le fonds de commerce et matériel

-Caution solidaire de Mr Jamel Arem

**Engagements envers la « STUSID » :**

\* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 000 000 DT.

**Engagements envers la « QNB » :**

\* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 000 000 DT.

- Cash Collatéral à hauteur de 3 MD.

**Engagements envers la « BT » :**

\* En couverture de crédit à moyen terme de 700 000 DT :

-Hypothèque de 2<sup>ème</sup> rang sur la totalité de la propriété dénommée« MAISON TEMIMI » sis à la ZI Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m<sup>2</sup>objet du titre foncier n° 160929 Tunis. (Main levée le 30-01-2020).

\* En caution solidaire hypothèque en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la BT :

-Hypothèque de 2<sup>ème</sup> rang sur la totalité de la propriété dénommée« MAISON TEMIMI » sis à la ZI CharguiaI, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m<sup>2</sup>objet du titre foncier n° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : « FLOWER », « EXPRESS ASCENSEUR »et « DECO ».

**Engagements envers la «SOCIETE TUNISO-SAUDIENNE D'INTERMEDIATION - TSI » :**

\* En couverture de l'émission de billets de trésorerie à hauteur de 2 500 000 DT :

- Caution scellée et solidaire de MR JAMEL AREM, MME LAMIA AREM, MR WALID AREM, MR MAHDI AREM ET MELLE BAYA AREM.

- Hypothèque en rang utile sur la totalité du lot de terrain sur lequel une villa bâtie, objet du titre foncier N° 578301 Nabeul.

### **Engagements donnés lors de la cession de la société « PIMA »**

Le fonds de commerce ainsi que le matériel et les équipements de la société nantis au profit des banques, se détaillent comme suit :

- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 13/10/2017, pour un montant de soixante-sept mille cinq cent vingt (67 520) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 04/08/2017, pour un montant de cinquante-deux mille cinq cent trente (52 530) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 14/07/2017, pour un montant de neuf cent cinquante-sept mille neuf cent trente-deux (957 932) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « QATAR NATIONAL BANK », inscrit en date du 18/04/2017, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE DE L'HABITAT », inscrit en date du 10/06/2016, pour un montant d'un million six cent mille (1 600 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 18/11/2014, pour un montant de deux cent mille (200 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE », inscrit en date du 17/10/2012, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 26/04/2012, pour un montant d'un million six cent vingt mille (1 620 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ZITOUNA BANQUE », inscrit en date du 23/02/2012, pour un montant d'un million deux cent cinquante mille (1 250 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de la « BANQUE DE TUNISIE », inscrit en date du 28/05/2011, pour un montant de neuf cent mille (900 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 25/06/2009, pour un montant de deux millions six cent mille (2 600 000) Dinars.
- Un nantissement au profit de « TUNISIAN QATARI BANK », inscrit en date du 07/04/2008, pour un montant d'un million cinquante mille (1 050 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 20/02/2008, pour un montant d'un million sept cent trente mille (1 730 000) Dinars Tunisiens.
- Un nantissement au profit de « ATTIJARI BANK », inscrit en date du 29/10/2007, pour un montant d'un million (1 000 000) Dinars Tunisiens.

### **Autres engagements donnés par la société « STEQ » au profit de la société « PIMA » :**

BANQUE	MONTANT CREDIT	DESCRIPTIF DES GARANTIES
AMEN BANK	700 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES « EXPRESS ASCENSEUR » DETENUES PAR « PIMA »
AMEN BANK	2 120 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ » AVAL DE MR JAMEL AREM HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ »
AMEN BANK	800 000	NANTISSEMENT DES 70 000 ACTIONS DE LA SOCIETE « STEQ » PAR MR JAMEL AREM NANTISSEMENT DES PARTS SOCIALES REVENANT A LA SOCIETE « PIMA » DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR » AVAL DE MR JAMEL AREM

BTK	850 000	UNE HYPOTHEQUE IMMOBILIERE ACCORDEE PAR LES SOCIETES « FLOWER », « TEMIMI » ET « STEQ » (CAUTIONS DE LA SOCIETE) SUR LA TOTALITE DE LA PROPRIETE OBJET DU TITRE FONCIER N° 160929 TUNIS, SIS A CHARGUIA, AINSI QUE TOUTES LES PROPRIETES QUI Y SONT ET QUI Y SERONT EDIFIEES.
BIAT	150 000	NANTISSEMENT 8275 ACTIONS « GRANADA »
BH	400 230	NANTISSEMENT 33 333 ACTIONS « GRANADA »

## **I.2- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS :**

Au 31 décembre 2019, les effets escomptés non échus s'élèvent à 7 985 183 DT.

## **I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES :**

Au 31 décembre 2019, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 7 381 262 DT.

## **II- ENGAGEMENTS RECUS**

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

### **II.1- CAUTION**

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS(Caution établie le 10/01/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE »pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS(Caution établie le 11/04/2005) ;
- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE »pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GPACTYS(Caution établie le 02/02/2009) ;
- Caution donnée par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DTetce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution solidaire de MR JAMEL AREM etc..., en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la«BNA» pour un montant de 1 550 000DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 422 000 DT ;
- Caution donnée par MR JAMEL AREM à hauteur de 1 000 000 DTetce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » ;
- Caution donnée MR JAMEL AREM à hauteur de 800 000 DTet ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » le 14/09/2017 ;
- Caution données par MR JAMEL AREM et la société « MY CAR » à hauteur de 800 000 DT et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme contracté auprès de « AMEN BANK » le 20/07/2018 ;
- Caution donnée par la société patrimoine et ce, en couverture d'un crédit de gestion contracté auprès de « QNB »pour un montant de 1 000 000 DT ;

### **II.2- NANTISSEMENTS**

\* Nantissement donné par MR JAMEL AREM :

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;

- Nantissement de 200 000 actions « STEQ » accordé par MR JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT ;

### **II.3- HYPOTHEQUES**

#### \* En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « AMEN BANK »

-Hypothèque donnée par la société « FLOWER »de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia,Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m<sup>2</sup> à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture du crédit à moyen terme de 400 000 DT.

#### \* En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant MR JAMEL AREM ,MME LAMIAAREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, objet du titre foncier n° 578302 NABEUL, en couverture du crédit à moyen terme de 422 000 DT.

#### En couverture des Billet de trésorerie contractés auprès de la « TSI »:

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à MR JAMEL AREM, MR WALID AREM et MR MEHDI AREM, MME BAYA AREM et à MME LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

#### \* En couverture d'un crédit contracté auprès de la « QNB » :

-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société « PATRIMOINE », objet du titre foncier n° 104183 Tunis.

### **NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a signalé un nombre limité de personnes atteintes d'un virus inconnu. Aucune preuve scientifique de transmission interhumaine à cette date n'est relevée.

En effet, dans un premier temps, l'OMS n'a pas déclaré l'état d'urgence de santé publique de portée internationale, mais a simplement alerté la Chine et les autres membres de l'OMS sur la situation et les mesures qui étaient à prendre.

L'OMS a ensuite confirmé la transmission interhumaine du virus le 23 janvier 2020, puis prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie. La propagation ultérieure du virus et son identification en tant que nouveau coronavirus (« COVID-19 ») ne fournissent pas d'éléments complémentaires d'appréciation de la situation qui existait au 31 décembre 2019.

Ce sont des éléments nouveaux apparus en mars 2020 non liés à des conditions enregistrées à fin décembre 2019 et ne remettent pas en cause la continuité de l'exploitation de la société.

Les événements liés à la pandémie du (« COVID-2019 ») ne sont pas liés à des conditions existantes à la date de clôture, et en conséquence, ils ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de l'établissement au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futures qui ne peut pas être estimée sur la base des informations disponibles actuellement.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion avec réserves**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'équipement « STEQ » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 62 036 876 DT, un résultat bénéficiaire de 2 199 644 DT et une trésorerie négative à la fin de la période de 1 479 604 DT.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points (1 à 3) ci-dessous mentionnés, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion avec réserves**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

- 1) La rubrique « **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** » comprend des locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601, ZI Charguia I qui sont construits par la Société « **STEQ** » pour une valeur nette de 5 149 096 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En l'absence d'un titre foncier précisant les parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.
- 2) La société « **STEQ** » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « **PALMA** » au profit des sociétés du groupe « **TAWASOL** ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été concrétisé. En l'absence d'une confirmation des titres et des états financiers de ladite société, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et la valeur des titres de participation « **PALMA** » figurant pour une

valeur brute de 572 273 DT et une valeur comptable nette de 116 950 DT.

Il est à préciser que la société « PALMA » a été absorbée par la société « UTS – SA » dans le cadre d'une opération de fusion décidée par l'AGE du 07 avril 2017 avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- 3) Comme indiqué à la note aux états financiers N°7, la rubrique « PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS » comporte une créance sur la société « NAKCHA » pour un montant de 495 353 DT depuis l'exercice 2015. Cette créance non dénouée, nous paraît compromise. Une provision d'un égal montant aurait dû être constatée au 31 décembre 2019.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### **✓ Evaluation des titres de participation**

Comme indiqué dans la note 3.1 aux états financiers, les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 29 565 622 DT, sont provisionnés à hauteur de 1 607 404 DT. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

La valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que de la conjoncture économique.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, à vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (tels que les états financiers, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise....) et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

### **Paragraphes d'observation**

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1) La société a été notifiée en date du 31 Aout 2018, des résultats de vérification fiscale approfondie portant sur sa situation fiscale au titre des exercices 2014-2015-2016. Cette vérification a abouti à un redressement en principal et pénalités pour un solde global de 1 153 666 DT et la fixation du report d'IS pour l'année 2016 à 632 469 DT au lieu de 1 740 123 DT figurant aux comptes de la société. La société « STEQ » a fait opposition dans les délais légaux avec une dernière réponse en date du 08 Avril 2019. Jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucune réponse de l'administration fiscale ne nous a été communiquée. Une

provision pour un montant de 660 000 DT a été constituée au 31 décembre 2019.

- 2) Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture, dans laquelle la Direction a décrit les mesures prises à la suite de la pandémie du virus COVID-19. Les événements liés à cette pandémie ne sont pas liés à des conditions existantes à la date de clôture, et en conséquence, ils ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futures qui ne peut pas être estimée sur la base des informations disponibles actuellement.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Sous réserve des paragraphes indiqués dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie,

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que nous pouvons raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité, incombe à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### **Tenue de l'AGO**

Contrairement aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales, la société n'a pas tenu son Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019, dans les délais légaux.

**Tunis, le 20 Juillet 2020**

**Les commissaires aux comptes**  
**Cabinet NejiFethi**  
**FethiNeji**

**United Experts in Management**  
**& Auditing**  
**Hichem KACEM**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

**1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2019**

**1-1 CONVENTION AVEC LA SOCIETE« AREM GROUP SA »**

La Société « STEQ » a conclu avec la société« AREM GROUPSA »,le 1<sup>er</sup>septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit,pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Par un avenant en date du 1<sup>er</sup>janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT en HT. Cette convention a été approuvée par votre Conseil d'Administration réuni en date du23 août 2006.

Au titre de l'exercice 2019, le montant total facturé en HT, à la « STEQ » s'élève à 240 000DT.

**1-2 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE« EXPERT AUTO »**

La société « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO », sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration du 30/04/ 2015.

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 60 363 DT en TTC.

Les achats réalisés avec cette société totalisent un solde de 1 005 929 DT en TTC.

Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

DESIGNATION	DT SOLDE AU 31/12/2019
CLIENTS, FACTURES A ENCAISSER	-6 431
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	-10 100

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	2 665
<b>TOTAL</b>	<b>-13866</b>

### 1-3 CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a effectué divers placements auprès des sociétés liées, qui se détaillent ainsi :

**DT**

SOCIETE	DATE	TAUX	MONTANT (DT)	SOLDE INITIAL	CESSION CREANCE (3)	PRODUIT 2019	SOLDE 31/12/2019	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATIO N
MERIDIANA	(1)	27/03/2017	8%	128 700	128 700	0	0	14/03/2018
		05/10/2019	8%	20 000	0	0	20 000	
EXPERT AUTO	(*)	12/11/2019	8%	15 000	0	0	645	27/12/2019
		03/12/2019	8%	15 000	0	0	15 000	
		14/10/2010	8%	44 340	44 340	0		18/03/2011
JNAYNET EL MANAR		18/11/2010	8%	15 000	15 000	0	33 547	18/03/2011
		26/04/2016	8%	360 000	360 000	0		29/04/2017
NAKCHA	(2)	03/03/2015	8%	495 353	495 353	0	39 628	01/05/2015
		07/01/2014	8%	300 000	0			02/01/2015
		17/01/2014	8%	150 000	0			02/01/2015
		10/04/2014	8%	15 000	0			02/01/2015
		15/05/2014	8%	22 000	0			02/01/2015
BAYA COMPANYY		23/05/2014	8%	10 000	635 000	-635 000	0	02/01/2015
		21/10/2014	8%	20 000	0			02/01/2015
		15/01/2016	8%	150 000	0			29/04/2017
		28/11/2016	8%	8 000	0			29/04/2017
		11/01/2017	8%	50 000	0			14/03/2018
SHAMSY		2012	0%	1 694 916	1 694 916		1 694 916	30/04/2014
CHIC		05/05/2017	8%	45 000	42 500	-42 500		14/03/2018
		31/07/2018	11%	15 000	0			22/05/2018
		04/08/2018	11%	13 500	0			22/05/2018
		31/08/2018	11%	15 000	0			22/05/2018
		04/09/2018	11%	3 500	877 000	-877000	0	22/05/2018
MY CAR		12/09/2018	11%	800 000	0			22/05/2018
		30/09/2018	11%	15 000	0			22/05/2018
		31/10/2018	11%	15 000	0			22/05/2018
		10/07/2018	8%	33 000	33 000	-33000	0	22/05/2018
<b>TOTAL</b>				<b>2 773 393</b>	<b>2 630 893</b>	<b>-1 587 500</b>	<b>73 820</b>	<b>2 659 609</b>

(\*) Les nouvelles dispositions de l'article 200 n'ont pas été respectées.

- (1) L'acquittement du placement « MERIDIANA » par le crédit de cette dernière a été autorisé par votre Conseil d'Administration réuni le 06 Juillet 2020.
- (2) Pour garantir le remboursement de sa créance, la société « STEQ » a hypothéqué un terrain de la société débitrice, dénommé « DAR EL HANA » objet de titre foncier n°139 374 sis à HERGLA d'une superficie de 2225 m². L'inscription de cette hypothèque a été rejetée en date du 31/10/2017.
- (3) Les cessions de créances, opérées courant l'exercice 2019, se détaillent comme suit :

CEDANT	CESSIONNAIRE	VALEUR EN DT	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BAYA COMPANYY	STHS	635 000	(*)27/12/2019
CHIC	KOKET	42 500	02/05/2019
MY CAR	AREM GROUP	910 000	02/05/2019

(\*) Les nouvelles dispositions de l'article 200 n'ont pas été respectées.

### 1-4 PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE« KOKET »

La société « STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière «KOKET » trois promesses de vente portant sur des lots de terrain, sis A JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m<sup>2</sup> pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m<sup>2</sup> pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.
- La totalité des parts indivises de la parcelle n° 3 d'une superficie de 4 618 m<sup>2</sup> pour un montant de 461 800 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 498 DT par mois.

Au 31/12/2019, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de ces promesses, s'élève à 870 416 DT.

Les deux premières promesses ont été autorisées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 23 Avril 2010. La troisième promesse a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 11 janvier 2018.

#### **1-5 ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA « STEQ » SUITE A LA CESSION DE LA SOCIETE « PIMA »**

Courant les exercices 2017 et 2018, la « STEQ » a réalisé une opération de cession de titres « PIMA » et la signature, en date du 25 décembre 2017, d'un protocole de cession avec l'acquéreur Mr HEDI BEN AYED. Cette opération a engendré ce qui suit :

##### **1-5-1 NANTISSEMENTS RELATIFS AUX FONDS DE COMMERCE ACQUIS PAR LA « STEQ » AUPRES DE « PIMA » :**

La « STEQ » a acquis un fonds de commerce, sis à l'avenue de la république, greffé de nantissements en garantie des engagements de la société « PIMA ».

Conformément au protocole de cession, des mains levées du pool bancaire doivent être délivré à la « STEQ » à la clôture de l'opération de cession. Toutefois, jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, nous n'avons pas reçu les mains levées afférentes aux nantissements du fonds de commerce et du matériel et équipements suivants :

		<b>En DT</b>
<b>BANQUE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DATE D'INSCRIPTION</b>
ZITOUNA BANQUE	67 520	13/10/2017
ZITOUNA BANQUE	52 530	04/08/2017
ZITOUNA BANQUE	957 932	14/07/2017
ZITOUNA BANQUE	1 250 000	23/02/2012
QNB	1 620 000	18/04/2017
BH	1 600 000	10/06/2016
BTK	200 000	18/11/2014
BTK	1 000 000	17/10/2012
TQB	1 620 000	26/04/2012
TQB	1 050 000	07/04/2008
BT	900 000	28/05/2011
ATTJERY BANK	2 600 000	25/06/2009
ATTJERY BANK	1 730 000	20/02/2008
ATTJERY BANK	1 000 000	29/10/2007

##### **1-5-2 ENGAGEMENTS DONNES PAR LA « STEQ » AU PROFIT DE « PIMA » :**

Conformément au protocole de cession, des mains levées du pool bancaire doivent être délivré à la « STEQ » à la clôture de l'opération de cession. Toutefois, jusqu'à la date de rédaction de notre

rapport, nous n'avons pas reçu les mains levées afférentes aux engagements suivants :

En DT

BANQUE	MONTANT CREDIT	DESCRIPTIF DES GARANTIES
AMEN BANK	700 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ »
AMEN BANK	2 120 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ »
AMEN BANK	800 000	HYPOTHEQUE SUR TERRAIN CHARGUIA DONNE PAR LA « STEQ »
BTK	850 000	UNE HYPOTHEQUE IMMOBILIERE ACCORDEE PAR LES SOCIETES « FLOWER », « TEMIMI » ET « STEQ » (CAUTIONS DE LA SOCIETE) SUR LA TOTALITE DE LA PROPRIETE OBJET DU TITRE FONCIER N° 160929 TUNIS, SIS A CHARGUIA, AINSI QUE TOUTES LES PROPRIETES QUI Y SONT ET QUI Y SERONT EDIFIEES.
BIAT	150 000	NANTISSEMENT 8275 ACTIONS « GRANADA »
BH	400 230	NANTISSEMENT 33 333 ACTIONS « GRANADA »

#### 1-6 CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 8, RUE 8601 ZICHARGUIA I

La Société Tunisienne d'Équipement «STEQ » loue divers locaux annexés à son centre d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZI CHARGUIAI, au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

En DT

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	PRODUIT 2019	CONSEIL D'ADMINISTRATION
AREM GROUPE SA	2 ETAGES AMENAGES	56 284	13/04/2012
EXPERT AUTO	ESPACE DE STOCKAGE ET 4 BUREAUX	84 426	13/04/2012
EXPRESS ASCENSEUR	11 BUREAUX	15 315	30/04/2014
KOKET	UN BUREAU	1 305	17/12/2018

#### 1-7 CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA « BIAT »

La « STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Cette caution a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18/03/2011.

#### 1-8 HYPOTHEQUE AU PROFIT DE L'AMEN BANK

La « STEQ » a hypothéqué au profit de l'« AMEN BANK » les parts indivises dans la propriété « TMIMI », objet du titre foncier N°160929 et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT accordé à la société liée « FLOWER ».

Cette hypothèque a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21/11/2013.

#### 1-9 PROTOCOLE DE CESSION DES ACTIONS «PALMA »

En 2013, la « STEQ », les sociétés filiales et les personnes liées, ont conclu avec des sociétés du groupe « TAWASOL » un protocole de cession des actions de la société « PALMA ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016.

Une avance de 1 000 000 DT a été encaissée par la société « STEQ » pour son compte et pour le compte des autres signataires du protocole. Au 31 décembre 2019, le solde de ce montant se détaille comme suit :

En DT

DETENTEURS DES ACTIONS « PALMA »		SOLDE AU 31/12/2019
STEQ		105 561
MERIDIANA		48 891
KOKET		17 297
EXPERT AUTO		12 707
MY CAR		12 707
FLOWER		5 951
FAMILLE AREM		12072
AUTRES		272 763
<b>TOTAL</b>		<b>487 949</b>

La cession des actions de la société « PALMA » a été autorisée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 21 Octobre 2013.

A ce jour, l'opération de cession n'a pas été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

#### 1-10 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE« KOKET »

La « STEQ » a contracté le crédit suivant :

En DT

SOCIETE	DATE DE LA CONVENTION	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	TAUX	MONTANT DU CREDIT	CUMUL REMBOURSEMENT	SOLDE 2019	CHARGES 2019
KOKET	22/04/2014	21/04/2015	8%	200 000	162 316	37 684	3 015
<b>TOTAL</b>				<b>200 000</b>	<b>162 316</b>	<b>37 684</b>	<b>3 015</b>

#### 1-11 OPERATIONS DIVERSES REALISEES AVEC DES SOCIETES LIEES

Courant l'exercice 2019, la « STEQ » a réalisé des opérations diverses avec des sociétés liées dont les mouvements se détaillent comme suit :

En DT

SOCIETE	31/12/2018	DEBIT	CREDIT	31/12/2019
JNAYNA	210 009			210 009
EXPRESS ASCENSEUR	-81 599	100 376	10 621	8 156
PALMA	47 968			47 968
DECO	113 112	224 540	336 744	909
MY CAR	11 815		11 815	
PATRIMOINE	9 474		9 474	
EXPRESS ASCENSEUR		1 242	1 242	
NAKCHA	9 627			9 627
FLOWER	44 817	909		45 725
AREM ASSURANCE	1 985	3 010	4 995	
JAEGER	24 677			24 677
LA RECHANGE	2 328	21 780	4 428	19 681
ELECTRICA	1 285		1 285	
DISTROIL	7 789		7 789	
ASS GPE ELECTRICA	471		471	
MERIDIANA ASSURANCE	3 086	678	3 764	
TROIS	1 660	909		2 569
TANIT ALGER	5 000			5 000
AUTOCAR	15 707	66 778	75 111	7 374
EXPERT AUTO	-17 555	184 638	84 977	82 106
JNAYNET EL MANAR	87 389			87 390
MY CAR	796 175	213 000	979 175	30 000
DCD PALMA	133		133	
<b>TOTAL</b>	<b>1 295 353</b>	<b>817 860</b>	<b>1 532 024</b>	<b>581 191</b>

SOCIETE	En DT			
	31/12/2018	DEBIT	CREDIT	31/12/2019
CHALLENGE HOLDING	358 000	2 111 970	3 668 908	-1 198 938
STEQ EXPRESS	339	30 847	44 980	-13 794
MERIDIANA	-931 368	1 628 985	956 087	-258 469
KOKET	-12 269	96 744	93 816	-9 342
<b>TOTAL</b>	<b>-585 137</b>	<b>3 868 546</b>	<b>4 763 792</b>	<b>-1 480 383</b>

Ces opérations ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration en date du 6/07/2020.

#### 1.12 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée.

Au 31/12/2019, le solde en principal s'élève à 10 000 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 922 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 01/05/2015.

#### 1.13 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « AREM GROUP »

En vertu d'une convention signée en date du 10 Octobre 2017, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « AREM GROUP SA » pour une valeur de 3 000 000 DT au taux de 8% pour une période de six mois.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 14/03/2018.

En 2019, la société « AREM GROUPE SA » a reçu le transfert de la créance que détient la société « STEQ » sur la société « MY CAR » pour un montant de 1 500 000 DT. Cette opération a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 02 Mai 2019.

Au 31/12/2019, l'encours de l'emprunt en principal s'élève à 89 962 DT et les intérêts courus s'élèvent à 120 879 DT. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 9 518 DT.

#### 1.14 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE M. JAMELAREM

En vertu d'une convention signée en date du 26/09/2017, la « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 1 778 700 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 10 229 DT.

Au 31/12/2019, cette convention accuse un solde créditeur de 617 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 14/03/2018.

En vertu d'une convention signée en date du 17/08/2017, la « STEQ » a contracté un crédit auprès de M. JAMEL AREM pour une valeur de 100 000 DT au taux de 8 % pour une période de six mois renouvelable. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2019, s'élèvent à 4 875 DT.

Au 31/12/2019, cette convention accuse un solde nul.

#### 1.15 CESSION DES TITRES « STEQ EXPRESS »

Par acte de cession de parts sociales, en date du 3 Mars 2017, la « STEQ » a cédé à la société

« CHALLENGE HOLDING » 49 800 parts sociales de « STEQ EXPRESS » à la valeur nominale, soit un montant global de 498 000 DT. Le montant de la cession a été totalement encaissé en 2019.

## 2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

### 2.1 FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la « STEQ » en Tunisie et à l'étranger, le Conseil d'Administration a confié au Président du Conseil d'Administration des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société. Ces missions ont occasionné, pour l'année 2019, des frais de déplacement et de communication de 29 373 DT.

Ces frais ont été ratifiés par votre Conseil d'Administration réuni en date du 06/07/2020.

La société a mis aussi à la disposition du Président du Conseil d'Administration, une voiture de fonction. Cette décision a été ratifiée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 18 mars 2011.

### 2.2 - CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2019, la société « STEQ » a réalisé les cessions des titres de participations suivants :

							En DT
DESIGNATION	NATURE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR	PRIX DE CESSION	+ VALUE	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	
TUBTEC (*)	CESSION	149 798	807 940	1 123 485	315 545	27/12/2019	
DECO(*)	CESSION	411 900	231 076	823 800	592 724	27/12/2019	

(\*) Ces opérations n'ont pas respecté les nouvelles dispositions de l'article 200.

### 2.3 CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

La société « STEQ » a contracté, durant l'exercice 2019, les crédits suivants :

#### 2.3.1 CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT EN DEVISE)

Le Conseil d'Administration réuni le 11/01/2019, a autorisé le Directeur Général à renouveler les lignes de crédits de gestion auprès de l'ensemble du pool bancaire (« BIAT », « AMEN BANK », « ATTIJARI BANK », « STB », « QNB », « BH », « BNA »), de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

#### 2.3.2 BILLETTS DE TRESORERIE

La Société Tunisienne d'Equipelement « STEQ » a émis, au cours de l'exercice 2019, les billets de trésorerie suivants :

DESIGNATION	DATE	MONTANT	DUREE	DATE	TAUX	CONSEIL
-------------	------	---------	-------	------	------	---------

	D'EMISSION	(ENDT)	(EN JOUR)	D'ECHEANCE		D'ADMINISTRATION
ALHIFADH SICAV	09/06/2019	50 000	90 JOURS	07/09/2019	13.20%	07/06/2019
ALHIFADH SICAV	09/06/2019	100 000	90 JOURS	07/09/2019	13.20%	07/06/2019
ALHIFADH SICAV	14/06/2019	50 000	120 JOURS	12/10/2019	13.20%	07/06/2019
ALHIFADH SICAV	18/06/2019	250 000	120 JOURS	16/10/2019	13.00%	07/06/2019
ALHIFADH SICAV	04/07/2019	50 000	130 JOURS	11/11/2019	13.30%	07/06/2019
ALHIFADH SICAV	30/07/2019	150 000	100 JOURS	07/11/2019	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	20/08/2019	550 000	120 JOURS	18/12/2019	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	27/08/2019	250 000	120 JOURS	25/12/2019	13.20%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	27/08/2019	50 000	90 JOURS	25/11/2019	13.20%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	27/08/2019	50 000	90 JOURS	25/11/2019	13.20%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	07/09/2019	50 000	90 JOURS	06/12/2019	13.20%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	07/09/2019	100 000	90 JOURS	06/12/2019	13.20%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	18/09/2019	600 000	90 JOURS	17/12/2019	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	28/09/2019	50 000	80 JOURS	17/12/2019	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	28/09/2019	150 000	130 JOURS	05/02/2020	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	17/10/2019	250 000	90 JOURS	15/01/2020	13.00%	24/08/2019
ALHIFADH SICAV	07/11/2019	150 000	120 JOURS	06/03/2020	13.00%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	11/11/2019	50 000	110 JOURS	29/02/2020	13.20%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	03/12/2019	50 000	90 JOURS	02/03/2020	13.20%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	03/12/2019	50 000	90 JOURS	02/03/2020	13.20%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	11/12/2019	100 000	90 JOURS	10/03/2020	13.20%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	11/12/2019	50 000	90 JOURS	10/03/2020	13.20%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	17/12/2019	50 000	70 JOURS	25/02/2020	13.00%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	17/12/2019	600 000	90 JOURS	16/03/2020	13.00%	27/12/2019
ALHIFADH SICAV	18/12/2019	500 000	120 JOURS	16/04/2020	13.00%	27/12/2019

Les nouvelles dispositions de l'article 200 n'ont pas été respectées.

### 2.3.3 CREDITA COURT TERME « MOURABHA »

Le Conseil d'Administration, réuni le 11 janvier 2019, a autorisé le Directeur Général à renouveler et à contracter un concours financier auprès de « ZITOUNA BANK » sous l'appellation de « MOURABHA », à donner les garanties nécessaires à cet effet et à signer l'ensemble des actes y afférents.

### 2.3.4 CREDITS AUPRES DES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice 2019, la société « STEQ » a contracté auprès des parties liées, les crédits suivants :

PRETEURS	MONTANT DT	DATE DEBUT	DUREE	TAUX	ENCOURS PRINCIPAL 2019	CHARGES 2019	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
CHALLENGE HOLDING	800 000	02/05/2019		8%		22 526	09/09/2019
CHALLENGE HOLDING	2 400 000	12/06/2019		8%	760 030	103 982	09/09/2019
CHALLENGE HOLDING	300 000	28/06/2019	3 MOIS RENOUVELABLE	8%	300 000	12 400	09/09/2019
FLOWERS	600 000	13/02/2019		8%	600 000	42 800	09/09/2019
STHS	194 884	10/04/2019		8%		9 955	09/09/2019
MOHAMED WALID AREM	106 000	26/02/2019		8%	106 000	7 179	09/09/2019

Les nouvelles dispositions de l'article 200 n'ont pas été respectées.

### 3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2019	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général	Le Directeur Général a été nommé par décision du Conseil d'Administration réuni le 02 janvier 2018 pour une durée de 2 années et a fixé sa rémunération mensuelle nette à 7 050 DT servie sur 13 mensualités plus une prime annuelle indexée sur les performances et les résultats.	Salaire et prime en brut : 207 811DT	Primes brutes 2019 estimées et non encore servies: 61 972 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Directeur Général Adjoint	<p>Le Directeur Général Adjoint a été reconduit dans ses fonctions en vertu du Conseil d'Administration du 4 septembre 2014 pour une durée d'une année. Le Conseil d'Administration du 20 septembre 2012 a fixé sa rémunération à 13 mensualités pour un montant mensuel net de 3 000 DT et une prime annuelle.</p> <p>Le Conseil d'Administration du 09 septembre 2015 a renouvelé le mandat du DGA pour 2 années et a augmenté son salaire de 750 DT à compter du 01 septembre 2015.</p> <p>Le Conseil d'Administration du 18 septembre 2019 a renouvelé le mandat du DGA pour 2 années à compter du 20/09/2019.</p> <p>En vertu du PV CA du 16 mai 2018, le DGA bénéficie d'une prime mensuelle nette de 1 000 DT. La partie variable restera indexée sur les résultats de l'activité.</p>	Salaire et prime en brut: 133 685 DT	Primes brutes 2019 estimées et non encore servies : 16 526 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication
Administrateurs	PV de l'AGO du 02/08/2019 (jetons de présence).	Jetons de présence : 4 000 DT	46 900DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre Conseil d'Administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 20 Juillet 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet NejiFethi

Fethi NEJI

United Experts in Management  
& Auditing

Hichem KACEM

# **SICAV PLUS**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.469.491, un actif net de D : 1.462.055 et un bénéfice de la période de D : 14.544.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphe post Conclusion***

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020**  
(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>1 147 376</b>	<b>1 627 516</b>	<b>1 445 195</b>
Actions et droits rattachés		31	44	43
Obligations et valeurs assimilées		1 147 345	1 627 472	1 445 152
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>322 112</b>	<b>476 404</b>	<b>367 431</b>
Placements monétaires	5	322 112	476 404	367 431
<b>Créances d'exploitation</b>	6	3	3	996
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 469 491</b>	<b>2 103 923</b>	<b>1 813 622</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	3 217	4 533	4 251
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	4 219	2 213	1 150
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 436</b>	<b>6 745</b>	<b>5 401</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	1 437 826	2 058 486	1 743 286
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 229	38 692	64 935
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 462 055</b>	<b>2 097 178</b>	<b>1 808 221</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 469 491</b>	<b>2 103 923</b>	<b>1 813 622</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	15 535	32 935	21 824	43 798	83 928
Revenus des actions		-	-	-	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 535	32 935	21 824	43 798	83 926
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	1 593	3 304	4 893	8 688	16 923
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>17 128</b>	<b>36 239</b>	<b>26 717</b>	<b>52 486</b>	<b>100 852</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(3 785)	(8 053)	(5 333)	(10 712)	(20 951)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>13 343</b>	<b>28 186</b>	<b>21 384</b>	<b>41 774</b>	<b>79 901</b>
<b>Autres charges</b>	13	(495)	(1 024)	(671)	(1 330)	(2 824)
<b>Contribution Sociale de Solidarité</b>		(50)	(100)	-	(200)	(200)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 798</b>	<b>27 062</b>	<b>20 713</b>	<b>40 244</b>	<b>76 877</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(1 805)	(2 833)	(1 269)	(1 552)	(11 942)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>10 993</b>	<b>24 229</b>	<b>19 444</b>	<b>38 692</b>	<b>64 935</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		1 805	2 833	1 269	1 552	11 942
<b>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</b>		(1 176)	422	2 316	4 571	7 117
<b>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres</b>		2 922	3 831	489	981	3 892
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>14 544</b>	<b>31 315</b>	<b>23 518</b>	<b>45 796</b>	<b>87 886</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>14 544</b>	<b>31 315</b>	<b>23 518</b>	<b>45 796</b>	<b>87 886</b>
Résultat d'exploitation	12 798	27 062	20 713	40 244	76 877
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 176)	422	2 316	4 571	7 117
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 922	3 831	489	981	3 892
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(151 569)</b>	<b>(377 481)</b>	<b>(85 316)</b>	<b>(201 054)</b>	<b>(532 101)</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	16 031	58 368	50 482	96 611	689 281
- Régularisation des sommes non distribuables	2 207	2 240	3 301	3 340	25 446
- Régularisation des sommes distribuables	(1 370)	371	(842)	953	18 571
<b>Rachats</b>					
- Capital	(160 130)	(419 086)	(131 661)	(289 495)	(1 191 106)
- Régularisation des sommes non distribuables	(15 941)	(16 170)	(9 875)	(9 958)	(43 780)
- Régularisation des sommes distribuables	7 634	(3 204)	3 279	(2 505)	(30 513)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(137 025)</b>	<b>(346 166)</b>	<b>(61 798)</b>	<b>(155 258)</b>	<b>(444 214)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	1 599 080	1 808 221	2 158 976	2 252 436	2 252 436
En fin de période	1 462 055	1 462 055	2 097 178	2 097 178	1 808 221
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	25 999	29 688	36 589	38 565	38 565
En fin de période	23 545	23 545	35 153	35 153	29 688
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>62,096</b>	<b>62,096</b>	<b>59,659</b>	<b>59,659</b>	<b>60,907</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,96%</b>	<b>1,95%</b>	<b>1,11%</b>	<b>2,14%</b>	<b>4,28%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2020

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

### **3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2020, à D : 1.147.376 et se détaille comme suit :

	<b>Nombre de titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% Actif net</b>
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>		<b>27</b>	<b>31</b>	<b>0,00%</b>
TPR	9	27	31	0,00%
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>1 086 049</b>	<b>1 147 345</b>	<b>78,47%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>341 445</b>	<b>358 407</b>	<b>24,51%</b>
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	120 000	129 334	8,85%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	31 180	2,13%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	40 000	40 975	2,80%
BTE 2010 B	600	33 000	34 215	2,34%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	20 000	20 862	1,43%
TL SUB 2016 CAT B TF	90	6 804	6 988	0,48%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	19 200	19 279	1,32%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60%	543	42 441	44 293	3,03%
UIB 2011/1 TR B	500	30 000	31 281	2,14%
<b>Obligations de l'Etat</b>		<b>26 027</b>	<b>26 085</b>	<b>1,78%</b>
Emprunt national 2014-B	1 325	26 027	26 085	1,78%
<b>Bons du Trésor Assimilables</b>		<b>718 577</b>	<b>762 853</b>	<b>52,18%</b>
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	101 528	6,94%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 483	67 192	4,60%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 073	144 025	9,85%
BTA 11/03/2026 6,30%	100	91 900	96 493	6,60%
BTA 13/01/2021 5,75%	100	96 600	101 768	6,96%
BTA 14/10/2020 5,50%	191	185 479	196 541	13,44%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	55 306	3,78%
<b>Total</b>		<b>1 086 076</b>	<b>1 147 376</b>	<b>78,48%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>78,08%</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2020 à D : 322.112, contre D : 476.404 au 30.06.2019, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
<b>BTCT</b>	<b>100 000</b>	<b>93 236</b>	<b>93 741</b>	<b>6,41%</b>
BTCT 52 SEMAINES 27/04/2021 - 7,2%	50 000	46 607	47 057	3,22%
BTCT 52 SEMAINES 22/06/2021 - 7,15%	50 000	46 629	46 684	3,19%
<b>Dépôt à vue</b>		<b>227 288</b>	<b>228 371</b>	<b>15,62%</b>
Amen bank pasteur		227 288	228 371	15,62%
<b>Total général</b>		<b>320 524</b>	<b>322 112</b>	<b>22,03%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>21,92%</b>

**Note 6 : Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2020 à D : 3 contre le même solde à la même date de l'exercice 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	993
Autres	3	3	3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>996</b>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30.06.2020 à D : 3.217, contre D : 4.533 au 30.06.2019 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Montant HT	3 181	4 481	4 202
TVA	604	851	798
<b>Total TTC</b>	<b>3 785</b>	<b>5 332</b>	<b>5 001</b>
Retenue à la source	568	800	750
<b>Net à payer</b>	<b>3 217</b>	<b>4 533</b>	<b>4 251</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2020 à D : 4.219, contre D : 2.213 au 30.06.2019, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance CMF	120	174	162
Retenues à la source à payer	568	800	750
TCL	17	46	38
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	3 415	1 193	-
Contribution sociale de solidarité	99	-	200
<b>Total</b>	<b>4 219</b>	<b>2 213</b>	<b>1 150</b>

## **Note 9 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020, se détaillent ainsi :

### **Capital au 31-12-2019**

Montant	1 743 286
Nombre de titres	29 688
Nombre d'actionnaires	471

### **Souscriptions réalisées**

Montant	58 368
Nombre de titres émis	994
Nombre d'actionnaires nouveaux	9

### **Rachats effectués**

Montant	(419 086)
Nombre de titres rachetés	(7 137)
Nombre d'actionnaires sortants	(25)

### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	422
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	3 831
Régularisation des sommes non distribuables	(494)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	64 935
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(13 436)

### **Capital au 30-06-2020**

Montant	1 437 826
Nombre de titres	23 545
Nombre d'actionnaires	455

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 Mai 2020.

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titre**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 15.535, pour la période allant du 01.04 au 30.06.2020, contre D : 21.824 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2019 et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b><u>Revenus des actions</u></b>					
- Dividendes	-	-	-	-	2
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>					
<b><i>Revenus des obligations</i></b>					
- Intérêts	6 544	13 404	17 442	28 390	39 672
<b><i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i></b>					
- Intérêts des BTA et emprunt national	8 991	19 531	4 382	15 408	44 254
<b>TOTAL</b>	<b>15 535</b>	<b>32 935</b>	<b>21 824</b>	<b>43 798</b>	<b>83 928</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2020 à D : 1.593 contre D : 4.893 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2019 et présente le montant des intérêts au titre du deuxième trimestre 2020 sur les dépôts et les BTCT, et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	1 088	2 431	1 124	2 525	5 396
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	-	-	3 337	5 573	10 009
Intérêts des BTCT	505	873	432	590	1 518
<b>TOTAL</b>	<b>1 593</b>	<b>3 304</b>	<b>4 893</b>	<b>8 688</b>	<b>16 923</b>

### Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 3.785 contre D : 5.333 pour la même période de l'exercice 2019, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2020.

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Commission de gestion	3 785	8 053	5 333	10 712	20 951
<b>TOTAL</b>	<b>3 785</b>	<b>8 053</b>	<b>5 333</b>	<b>10 712</b>	<b>20 951</b>

### Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 495 contre D : 671 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance CMF	378	805	533	1 071	2 095
TCL	48	98	68	133	260
Autres	69	121	70	126	469
<b>TOTAL</b>	<b>495</b>	<b>1 024</b>	<b>671</b>	<b>1 330</b>	<b>2 824</b>

### Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

#### Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

#### Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

# **STRATEGIE ACTIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2020 faisant ressortir un total de 2 262 080DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 46 667DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 2 248 268DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Opinion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

## **Observations**

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 34,45% de l'actif total au 30 juin 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,96% de l'actif net au 30 juin 2020. Cette proportion est en dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**ECC MAZARS**

**Borhen CHEBBI**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b><u>Portefeuille-titres</u></b>				
Actions et droits rattachés		1 099 093	2 222 590	1 835 836
Obligations et valeurs assimilées		104 906	78 147	190 707
Titres OPCVM		134 029	170 428	145 253
	<b>3.1</b>	<b>1 338 028</b>	<b>2 471 165</b>	<b>2 171 796</b>
<b><u>Placements monétaires et disponibilités</u></b>				
Placements monétaires	<b>3.2</b>	144 861	230 175	240 748
Disponibilités	<b>3.3</b>	779 191	740 277	588 418
		<b>924 052</b>	<b>970 452</b>	<b>829 166</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 262 080</b>	<b>3 441 617</b>	<b>3 000 962</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	9 106	12 385	11 768
Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	4 706	5 371	4 889
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13 812</b>	<b>17 756</b>	<b>16 657</b>
<b>Capital</b>	<b>3.6</b>	2 247 718	3 392 054	2 932 451
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.7</b>	<b>550</b>	<b>31 807</b>	<b>51 854</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		550	31 807	51 854
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 248 268</b>	<b>3 423 861</b>	<b>2 984 305</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 262 080</b>	<b>3 441 617</b>	<b>3 000 962</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2020 AU 30 JUIN 2020**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		<b>6 185</b>	<b>7 813</b>	<b>49 995</b>	<b>51 042</b>	<b>81 228</b>
Dividendes	4.1	4 780	4 780	49 022	49 022	77 216
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 405	3 033	973	2 020	4 012
<b>Revenus des placements monétaires</b>	4.3	<b>7 168</b>	<b>18 806</b>	<b>5 340</b>	<b>15 034</b>	<b>40 187</b>
<i>Total des revenus des placements</i>		<b>13 353</b>	<b>26 619</b>	<b>55 335</b>	<b>66 076</b>	<b>121 415</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	4.4	<9 107>	<19 599>	<12 386>	<25 732>	<50 127>
<b>Revenu net des placements</b>		<b>4 246</b>	<b>7 020</b>	<b>42 949</b>	<b>40 344</b>	<b>71 288</b>
Autres charges	4.5	<3 441>	<6 378>	<4 371>	<8 865>	<16 268>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>805</b>	<b>642</b>	<b>38 578</b>	<b>31 479</b>	<b>55 020</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		<71>	<92>	-	328	<3 166>
<b>Sommes distribuables de la période</b>		<b>734</b>	<b>550</b>	<b>38 578</b>	<b>31 807</b>	<b>51 854</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		71	92	-	<328>	3 166
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		119 416	<125 781>	<100 580>	<123 740>	<428 108>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<72 410>	<111 621>	109 416	121 574	186 895
Frais de négociation de titres		<1 144>	<1 673>	<2 676>	<6 181>	<8 708>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>46 667</b>	<b>&lt;238 433&gt;</b>	<b>44 738</b>	<b>23 132</b>	<b>&lt;194 901&gt;</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2020 AU 30 JUIN 2020**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/04/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 30/06/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>46 667</b>	<b>&lt;238 433&gt;</b>	<b>44 738</b>	<b>23 132</b>	<b>&lt;194 901&gt;</b>
Résultat d'exploitation	805	642	38 578	31 479	55 020
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	119 416	<125 781>	<100 580>	<123 740>	<428 108>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<72 410>	<111 621>	109 416	121 574	186 895
Frais de négociation de titres	<1 144>	<1 673>	<2 676>	<6 181>	<8 708>
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b>&lt;47 583&gt;</b>	<b>&lt;47 583&gt;</b>	<b>&lt;45 583&gt;</b>	<b>&lt;45 583&gt;</b>	<b>&lt;45 583&gt;</b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b>&lt;242 186&gt;</b>	<b>&lt;450 021&gt;</b>	<b>-</b>	<b>&lt;583 259&gt;</b>	<b>&lt;804 782&gt;</b>
<b>Souscriptions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>482 389</b>
Capital	-	-	-	-	428 941
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	46 415
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	7 033
<b>Rachats</b>	<b>&lt;242 186&gt;</b>	<b>&lt;450 021&gt;</b>	<b>-</b>	<b>&lt;583 259&gt;</b>	<b>&lt;1 287 171&gt;</b>
Capital	<264 308>	<476 210>	-	<571 921>	<1 232 588>
Régularisation des sommes non distribuables	22 717	30 552	-	<4 008>	<36 726>
Régularisation des sommes distribuables	<595>	<4 363>	-	<7 330>	<17 587>
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b>&lt;243 102&gt;</b>	<b>&lt;736 037&gt;</b>	<b>&lt;845&gt;</b>	<b>&lt;605 710&gt;</b>	<b>&lt;1 045 266&gt;</b>
<b><u>Actif net</u></b>					
En début de la période	2 491 370	2 984 305	3 424 706	4 029 571	4 029 571
En fin de la période	2 248 268	2 248 268	3 423 861	3 423 861	2 984 305
<b><u>Nombre d'actions</u></b>					
En début de la période	1 194	1 287	1 381	1 613	1 613
En fin de la période	1 078	1 078	1 381	1 381	1 287
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b>2 085,592</b>	<b>2 085,592</b>	<b>2 479,262</b>	<b>2 479,262</b>	<b>2 318,807</b>
<b><u>Taux de rendement annualisé</u></b>	<b>7,58%</b>	<b>-16,73%</b>	<b>5,24%</b>	<b>1,14%</b>	<b>-5,86%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 30 JUIN 2020**

**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

## **1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

## **2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 juin 2020.

## **2.3 Evaluation des autres placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

#### **2.4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **2.5 Capital social**

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

#### **2.6 Le résultat net de la période**

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

#### **2.7 Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

### **3 – NOTES SUR LE BILAN**

#### **3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

#### **A- Actions et droits rattachés**

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% Actif</u></b>
AMEN BANK	1 000	26 622	24 453	1,08%
ASTREE	632	12 013	41 568	1,84%
CARTHAGE CEMENT	3 000	4 260	4 384	0,19%
I.C.F.	478	47 191	33 874	1,50%
MAGASIN GENERAL	1 900	51 491	41 611	1,84%
MIP	55 000	88 343	12 101	0,53%
ONE TECH HOLDING	10 700	124 609	111 131	4,91%
SAM	11 377	29 199	42 073	1,86%
SOPAT	23 500	29 052	33 935	1,50%
SOTETEL	50 400	288 816	219 594	9,71%
SOTUVER	28 700	264 255	219 814	9,72%
TELNET HOLDING	10 752	62 731	80 060	3,54%
TUNINVEST-SICAR	6 761	59 658	35 496	1,57%
TUNISAIR	22 470	13 951	12 629	0,56%
UIB	3 000	67 121	49 995	2,21%
UNIMED	14 000	139 267	136 375	6,03%
<b>Total actions et droits rattachés</b>		<b>1 308 579</b>	<b>1 099 093</b>	<b>48,59%</b>

#### **B- Obligations et valeurs assimilées**

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% Actif</u></b>
ATL 2015-2 CAT.A - TF 7.5%	2 000	38 400	39 798	1,76%
STB 2008/2	2 000	64 031	65 108	2,88%
<b>Total obligations et valeurs assimilées</b>		<b>102 431</b>	<b>104 906</b>	<b>4,64%</b>

#### **C- Titres OPCVM**

	<b><u>Nombre de titres</u></b>	<b><u>Coût d'acquisition</u></b>	<b><u>Valeur actuelle</u></b>	<b><u>% Actif</u></b>
FCP SMART EQUITY 2	140	138 984	134 029	5,93%
<b>Total titres OPCVM</b>		<b>138 984</b>	<b>134 029</b>	<b>5,93%</b>

### **3.2 Placements monétaires :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<b><u>Billet de trésorerie</u></b>				
ENDA au 10/12/2020- 180J- 10%	150 000	144 195	144 861	6,40%
<b>Total billet de trésorerie</b>		<b>144 195</b>	<b>144 861</b>	<b>6,40%</b>

### **3.3 Disponibilités :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Amen Bank Pasteur	606 529	1 049 695	304 283
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	3 065	6 282	3 374
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<613>	<1 256>	<675>
Compte à terme BH au 16/03/2020-92J-12%	-	-	250 000
Achats de titres à régler	-	<324 044>	<6 549>
Vente titres à encaisser	170 210	9 600	37 985
	<u><b>779 191</b></u>	<u><b>740 277</b></u>	<u><b>588 418</b></u>

### **3.4 Opérateurs créditeurs :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur exclusif à payer	5 339	-	7 188
Rémunération du gestionnaire à payer	2 288	10 902	3 080
Rémunération du dépositaire à payer	1 479	1 483	1 500
	<u><b>9 106</b></u>	<u><b>12 385</b></u>	<u><b>11 768</b></u>

### **3.5 Autres créditeurs divers :**

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	3 514	3 827	4 015
TCL à payer	673	858	197
Autres (retenue à la source à payer)	222	406	225
Redevances CMF à Payer	197	280	252
Contribution sociale de solidarité à payer	100	-	200
	<u><b>4 706</b></u>	<u><b>5 371</b></u>	<u><b>4 889</b></u>

### **3.6 Capital :**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

#### **Capital au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Montant	<b>2 932 451</b>
Nombre de titres	1 287
Nombre d'actionnaires	45

#### **Souscriptions réalisées**

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

#### **Rachats effectués**

Montant	<476 210>
Nombre de titres	209
Nombre d'actionnaires sortants	7

#### **Autres mouvements**

Frais de négociation de titres	<1 673>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<125 781>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	<111 621>
Régularisations des sommes non distribuables	30 552

#### **Capital au 30 juin 2020**

Montant	<b>2 247 718</b>
Nombre de titres	1 078
Nombre d'actionnaires	38

### **3.7 Sommes distribuables :**

Les sommes distribuables au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Résultat d'exploitation	642	31 479	55 020
Régularisation du résultat d'exploitation	<92>	328	<3 166>
	<u>550</u>	<u>31 807</u>	<u>51 854</u>

#### 4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/12/2019</u>
Dividendes	4 780	4 780	49 022	49 022	77 216
	<u>4 780</u>	<u>4 780</u>	<u>49 022</u>	<u>49 022</u>	<u>77 216</u>

##### 4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur obligations	<4 285>	2 496	973	2 020	3 986
Intérêts sur BTA	5 690	537	-	-	26
	<u>1 405</u>	<u>3 033</u>	<u>973</u>	<u>2 020</u>	<u>4 012</u>

##### 4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020 au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019 au</u> <u>31/12/2019</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	4 689	9 918	287	287	10 861
Intérêts sur dépôt à vue	2 479	8 888	5 053	8 291	22 870
Intérêts sur certificats de dépôt	-	-	-	6 456	6 456
	<u>7 168</u>	<u>18 806</u>	<u>5 340</u>	<u>15 034</u>	<u>40 187</u>

#### 4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Rémunération du distributeur	5 339	11 648	7 632	15 947	30 924
Rémunération du gestionnaire	2 288	4 992	3 270	6 834	13 253
Rémunération du dépositaire	1 480	2 959	1 484	2 951	5 950
	<u>9 107</u>	<u>19 599</u>	<u>12 836</u>	<u>25 732</u>	<u>50 127</u>

#### 4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2020</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>31/12/2019</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 727	3 515	1 934	3 827	7 843
TCL	995	1 336	1 284	2 902	4 260
Redevances CMF	598	1 288	851	1 759	3 378
Autres Retenues	71	139	102	177	387
Contribution sociale de solidarité	50	100	200	200	400
	<u>3 441</u>	<u>6 378</u>	<u>4 371</u>	<u>8 865</u>	<u>16 268</u>

#### 5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions.

En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, équivalent au taux moyen du marché monétaire brut, majoré d'une prime de risque arrêtée par le conseil d'administration à la fin de chaque période et fixée à 2%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

**MAXULA INVESTISSEMENT SICAV**  
**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR**  
**LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020**

**Introduction**

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.327.251, un actif net de D : 2.317.151 et un bénéfice de la période de D : 23.557.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphe post Conclusion**

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

## BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>1 776 165,456</u>	<u>2 579 866,906</u>	<u>2 252 022,057</u>
Obligations et valeurs assimilées		1 660 784,841	2 488 048,906	2 252 022,057
Tires des Organismes de Placement Collectif		115 380,615	91 818,000	-
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>550 750,893</u>	<u>485 014,553</u>	<u>541 224,315</u>
Placements monétaires	5	550 750,893	482 118,332	541 224,315
Disponibilités		-	2 896,221	-
<b>Créances d'exploitation</b>		<u>334,542</u>	<u>334,535</u>	<u>334,536</u>
		<u><b>2 327 250,891</b></u>	<u><b>3 065 215,994</b></u>	<u><b>2 793 580,908</b></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	6	9 071,461	8 033,387	10 290,454
<b>Autres créditeurs divers</b>	7	1 027,969	257,227	615,564
		<u><b>10 099,430</b></u>	<u><b>8 290,614</b></u>	<u><b>10 906,018</b></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	8	2 272 883,246	2 999 705,023	2 682 971,390
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21,992	19,553	18,200
Sommes distribuables de la période		44 246,223	57 200,804	99 685,300
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>2 317 151,461</b></u>	<u><b>3 056 925,380</b></u>	<u><b>2 782 674,890</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>2 327 250,891</b></u>	<u><b>3 065 215,994</b></u>	<u><b>2 793 580,908</b></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	9	<b>22 414,300</b>	<b>48 220,224</b>	<b>33 495,575</b>	<b>68 216,548</b>	<b>130 594,863</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 414,300	48 220,224	33 495,575	68 216,548	130 594,863
<b>Revenus des placements monétaires</b>	10	<b>5 793,868</b>	<b>14 595,505</b>	<b>3 926,192</b>	<b>5 711,840</b>	<b>8 823,253</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>28 208,168</b>	<b>62 815,729</b>	<b>37 421,767</b>	<b>73 928,388</b>	<b>139 418,116</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	11	<b>(6 641,482)</b>	<b>(13 746,345)</b>	<b>(7 989,954)</b>	<b>(13 698,482)</b>	<b>(28 529,364)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>21 566,686</b>	<b>49 069,384</b>	<b>29 431,813</b>	<b>60 229,906</b>	<b>110 888,752</b>
<b>Autres charges</b>	12	<b>(645,530)</b>	<b>(1 367,837)</b>	<b>(827,449)</b>	<b>(1 663,703)</b>	<b>(3 173,305)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>20 921,156</b>	<b>47 701,547</b>	<b>28 604,364</b>	<b>58 566,203</b>	<b>107 715,447</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 093,576)	(3 455,324)	(803,541)	(1 365,399)	(8 030,147)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>19 827,580</b>	<b>44 246,223</b>	<b>27 800,823</b>	<b>57 200,804</b>	<b>99 685,300</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 093,576	3 455,324	803,541	1 365,399	8 030,147
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 544,929	(7 303,341)	2 613,158	5 093,259	4 631,665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		90,755	11 081,254	-	(11,600)	5 548,400
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>23 556,840</b>	<b>51 479,460</b>	<b>31 217,522</b>	<b>63 647,862</b>	<b>117 895,512</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>23 556,840</b>	<b>51 479,460</b>	<b>31 217,522</b>	<b>63 647,862</b>	<b>117 895,512</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>					
Résultat d'exploitation	20 921,156	47 701,547	28 604,364	58 566,203	107 715,447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 544,929	(7 303,341)	2 613,158	5 093,259	4 631,665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	90,755	11 081,254	-	(11,600)	5 548,400
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>(86 684,256)</b>	<b>(86 684,256)</b>	<b>(114 228,971)</b>	<b>(114 228,971)</b>	<b>(114 228,971)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(65 912,734)</b>	<b>(430 318,633)</b>	<b>(45 834,961)</b>	<b>(144 557,083)</b>	<b>(473 055,223)</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	255 212,980	261 785,823	719 338,723	724 353,319	1 054 395,950
- Régularisation des sommes non distribuables	317,200	318,130	982,990	985,360	1 789,732
- Régularisation des sommes distribuables	4 329,894	4 593,011	25 002,671	25 221,409	33 982,465
<b>Rachats</b>					
- Capital	(319 914,861)	(675 466,509)	(764 265,434)	(863 840,989)	(1 515 125,114)
- Régularisation des sommes non distribuables	(397,537)	(503,501)	(1 052,882)	(1 099,060)	(2 493,977)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 460,410)	(21 045,587)	(25 841,029)	(30 177,122)	(45 604,279)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(129 040,150)</b>	<b>(465 523,429)</b>	<b>(128 846,410)</b>	<b>(195 138,192)</b>	<b>(469 388,682)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	2 446 191,611	2 782 674,890	3 185 771,790	3 252 063,572	3 252 063,572
En fin de période	2 317 151,461	2 317 151,461	3 056 925,380	3 056 925,380	2 782 674,890
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	22 726	26 124	29 702	30 626	30 626
En fin de période	22 096	22 096	29 263	29 263	26 124
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>104,867</b>	<b>104,867</b>	<b>104,464</b>	<b>104,464</b>	<b>106,518</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,97%</b>	<b>2,03%</b>	<b>0,98%</b>	<b>2,00%</b>	<b>3,94%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020, à D. 1.776.165,456 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
<b>Obligations &amp; valeurs assimilées</b>		<b>1 595 125,150</b>	<b>1 660 784,841</b>	<b>71,67%</b>
<b><u>Obligations de sociétés</u></b>		<b>726 930,900</b>	<b>747 804,530</b>	<b>32,27%</b>
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	99 975,000	105 136,540	4,54%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	19 998,000	20 415,770	0,88%
Obligations Attijari Bank Subordonné 2017 CAT A au taux de 7,4%	1 500	60 000,000	60 301,680	2,60%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	76 832,000	79 538,400	3,43%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	33 298,800	34 080,130	1,47%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	30 000,000	31 229,020	1,35%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	146 875,000	149 670,900	6,46%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	49 948,200	50 531,790	2,18%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	20 000,000	20 488,390	0,88%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	40 000,000	41 357,120	1,78%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	60 000,000	61 212,820	2,64%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	90 000,000	93 841,970	4,05%
<b><u>Emprunt National</u></b>		<b>50 000,000</b>	<b>50 076,550</b>	<b>2,16%</b>
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	50 000,000	50 076,550	2,16%
<b><u>Bons du trésor assimilables</u></b>		<b>818 194,250</b>	<b>862 903,761</b>	<b>37,24%</b>
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	102 978,520	4,44%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	257 007,581	11,09%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	199 515,760	8,61%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 566,200	4,30%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	203 835,700	8,80%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>113 778,875</b>	<b>115 380,615</b>	<b>4,98%</b>
<b>Actions SICAV</b>				
TUNISIE SICAV	595	113 778,875	115 380,615	4,98%
<b>Total</b>		<b>1 708 904,025</b>	<b>1 776 165,456</b>	<b>76,65%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>			<b>76,32%</b>	

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 550.750,893 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2020</i>	<i>% Actif net</i>
<b>Dépôt à vue</b>	<b>343 798,453</b>	<b>345 934,148</b>	<b>14,93%</b>
AMEN BANK	343 798,453	345 934,148	14,93%
<b>Dépôt à terme</b>	<b>200 000,000</b>	<b>204 816,745</b>	<b>8,84%</b>
BNA 184J_23/09/2020 (au taux de 12%)	200 000,000	204 816,745	8,84%
<b>Total général</b>	<b>543 798,453</b>	<b>550 750,893</b>	<b>23,77%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>	<b>23,67%</b>		

## Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à D : 9.071,461 contre D : 8.033,387 au 30 juin 2019 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Smart Asset Management	3 319,363	2 806,247	3 915,860
Maxula Bourse	3 319,363	2 806,247	3 915,860
Rémunération du dépositaire	2 432,736	2 420,893	2 458,734
<b>Total</b>	<b><u>9 071,461</u></b>	<b><u>8 033,387</u></b>	<b><u>10 290,454</u></b>

## Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 1.027,969 contre D : 257,227 au 30 juin 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et rachats	104,840	-	-
Redevance du CMF	190,140	236,407	237,744
Retenue à la source sur commissions	712,169	-	357,000
Autres	20,820	20,820	20,820
<b>Total</b>	<b><u>1 027,969</u></b>	<b><u>257,227</u></b>	<b><u>615,564</u></b>

## **Note 8 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

### **Capital au 31-12-2019**

Montant	2 682 971,390
Nombre de titres	26 124
Nombre d'actionnaires	79

### **Souscriptions réalisées**

Montant	261 785,823
Nombre de titres émis	2 549
Nombre d'actionnaires nouveaux	5

### **Rachats effectués**

Montant	(675 466,509)
Nombre de titres rachetés	(6 577)
Nombre d'actionnaires sortants	(7)

### **Autres mouvements**

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	11 081,254
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 303,341)
Régularisation des sommes non distribuables	(185,371)

### **Capital au 30-06-2020**

Montant	2 272 883,246
Nombre de titres	22 096
Nombre d'actionnaires	77

**Note 9 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 22.414,300 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, contre D : 33.495,575 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>					
<b>Revenus des obligations</b>					
- intérêts	14 089,480	27 594,488	19 228,841	40 812,037	73 027,268
<b>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</b>					
- intérêts ( BTA et Emprunt National )	8 324,820	20 625,736	14 266,734	27 404,511	57 567,595
<b>TOTAL</b>	<b>22 414,300</b>	<b>48 220,224</b>	<b>33 495,575</b>	<b>68 216,548</b>	<b>130 594,863</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 14.595,505, contre D : 5.711,840 pour la même période de l'exercice 2019, et représente le montant des intérêts sur les dépôts, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	1 397,945	8 857,553	1 369,428	3 155,076	5 677,338
Intérêts des certificats de dépôt	-	921,207	2 556,764	2 556,764	2 556,764
Intérêts des comptes à terme	4 395,923	4 816,745	-	-	589,151
<b>TOTAL</b>	<b>5 793,868</b>	<b>14 595,505</b>	<b>3 926,192</b>	<b>5 711,840</b>	<b>8 823,253</b>

### Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 13.746,345, contre D : 13.698,482 pour la même période de l'exercice 2019, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Commission de gestion	2 137,788	4 504,375	2 806,247	5 650,511	10 668,427
Commission de distribution	2 137,788	4 504,375	2 806,247	5 650,511	10 668,427
Commission de dépôt	2 365,907	4 737,596	2 377,460	2 397,460	7 192,510
<b>Total</b>	<b>6 641,482</b>	<b>13 746,345</b>	<b>7 989,954</b>	<b>13 698,482</b>	<b>28 529,364</b>

### Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 1367,837, contre D : 1663,703 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF	598,501	1 261,735	786,575	1 583,353	2 988,377
Commissions bancaires	47,029	106,102	40,874	80,350	184,928
<b>Total</b>	<b>645,530</b>	<b>1 367,837</b>	<b>827,449</b>	<b>1 663,703</b>	<b>3 173,305</b>

### Note 13 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- \* 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- \* 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- \* 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- \* 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- \* 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

# **MAXULA PLACEMENT SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS**

**FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020**

## ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.031.787, un actif net de D : 13.976.978 et un bénéfice de la période de D : 140.853.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

## ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes post Conclusion***

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 80,92% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 18,83% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 juillet 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>30/06/2019</b>	<b>Année 2019</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>11 354 480</b>	<b>12 837 179</b>	<b>12 398 832</b>
Obligations et valeurs assimilées		11 314 109	12 436 589	11 990 298
Tires des Organismes de Placement Collectif		40 371	400 590	408 534
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>2 641 894</b>	<b>1 912 152</b>	<b>1 719 311</b>
Placements monétaires	5	2 641 883	1 912 049	1 719 352
Disponibilités		11	103	(41)*
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>35 413</b>	<b>65 194</b>	<b>93 302</b>
		<b>14 031 787</b>	<b>14 814 525</b>	<b>14 211 445</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	<b>53 561</b>	<b>33 071</b>	<b>32 166</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	<b>1 248</b>	<b>5 011</b>	<b>1 298</b>
		<b>54 809</b>	<b>38 082</b>	<b>33 464</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	<b>13 719 520</b>	<b>14 489 870</b>	<b>13 651 456</b>
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		25	59	56
Sommes distribuables de la période		257 433	286 514	526 469
<b>ACTIF NET</b>		<b>13 976 978</b>	<b>14 776 443</b>	<b>14 177 981</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>14 031 787</b>	<b>14 814 525</b>	<b>14 211 445</b>

(\*) Il s'agit des frais de tenue de compte sur des comptes de placement qui seront supportés par le gestionnaire de la SICAV, le montant a été déjà régularisé lors du règlement de la commission de gestion du quatrième trimestre 2019.

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>148 144</b>	<b>299 793</b>	<b>179 301</b>	<b>352 607</b>	<b>671 846</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		146 675	298 324	164 544	337 850	657 089
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 469	1 469	14 757	14 757	14 757
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>23 056</b>	<b>30 526</b>	<b>7 094</b>	<b>14 250</b>	<b>25 885</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>171 200</b>	<b>330 319</b>	<b>186 395</b>	<b>366 857</b>	<b>697 731</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	<b>(32 665)</b>	<b>(63 940)</b>	<b>(33 071)</b>	<b>(68 005)</b>	<b>(132 072)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>138 535</b>	<b>266 379</b>	<b>153 324</b>	<b>298 852</b>	<b>565 659</b>
<b>Autres charges</b>	13	<b>(4 064)</b>	<b>(7 964)</b>	<b>(4 147)</b>	<b>(8 503)</b>	<b>(16 468)</b>
<b>Contribution Sociale de Solidarité</b>		<b>(200)</b>	<b>(200)</b>	<b>-</b>	<b>(200)</b>	<b>(200)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>134 271</b>	<b>258 215</b>	<b>149 177</b>	<b>290 149</b>	<b>548 991</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 403)	(782)	440	(3 635)	(22 522)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>124 868</b>	<b>257 433</b>	<b>149 617</b>	<b>286 514</b>	<b>526 469</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 403	782	(440)	3 635	22 522
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		6 582	8 050	(4 901)	(8 962)	12 971
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	9 150	2 526	9 234	9 757
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>140 853</b>	<b>275 415</b>	<b>146 802</b>	<b>290 421</b>	<b>571 719</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>140 853</b>	<b>275 415</b>	<b>146 802</b>	<b>290 421</b>	<b>571 719</b>
Résultat d'exploitation	134 271	258 215	149 177	290 149	548 991
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 582	8 050	(4 901)	(8 962)	12 971
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	9 150	2 526	9 234	9 757
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>(531 605)</b>	<b>(531 605)</b>	<b>(512 633)</b>	<b>(512 633)</b>	<b>(512 633)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(670 715)</b>	<b>55 187</b>	<b>(202 218)</b>	<b>(2 676 303)</b>	<b>(3 556 063)</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	10 928 592	14 532 685	10 700 609	14 727 854	24 471 123
- Régularisation des sommes non distribuables	11 898	13 840	1 887	3 143	10 796
- Régularisation des sommes distribuables	378 094	538 452	356 997	521 501	803 132
<b>Rachats</b>					
- Capital	(11 567 709)	(14 481 899)	(10 899 901)	(17 312 384)	(27 916 322)
- Régularisation des sommes non distribuables	(12 589)	(13 762)	(1 590)	(3 807)	(11 661)
- Régularisation des sommes distribuables	(409 001)	(534 129)	(360 220)	(612 610)	(913 132)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(1 061 467)</b>	<b>(201 003)</b>	<b>(568 049)</b>	<b>(2 898 515)</b>	<b>(3 496 977)</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	15 038 445	14 177 981	15 344 492	17 674 958	17 674 958
En fin de période	13 976 978	13 976 978	14 776 443	14 776 443	14 177 981
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	142 041	135 208	145 723	169 385	169 385
En fin de période	135 711	135 711	143 746	143 746	135 208
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>102,991</b>	<b>102,991</b>	<b>102,796</b>	<b>102,796</b>	<b>104,861</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,95%</b>	<b>1,93%</b>	<b>0,99%</b>	<b>1,91%</b>	<b>3,89%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2020

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

La société « MAXULA PLACEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020, à D : 11.354.480 et se détaille comme suit :

	<b>Nombre de titres</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 30/06/2020</b>	<b>% Actif net</b>
<b>Obligations &amp; valeurs assimilées</b>		<b>10 952 528</b>	<b>11 314 109</b>	<b>80,95%</b>
<b><u>Obligations des sociétés</u></b>		<b>2 075 342</b>	<b>2 133 400</b>	<b>15,26%</b>
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	2 000	78 742	83 417	0,60%
Obligations ATB SUBORDONNE 2017 CAT A au taux de TMM+2,05%	7 000	700 000	716 008	5,12%
Obligations ATL 2013-2 au taux de 7,2%	1 000	20 000	20 721	0,15%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	2 000	40 000	40 833	0,29%
Obligations ATTIJARI BANK SUB 2015 au taux de 7,4 %	2 500	50 000	51 981	0,37%
Obligations ATTIJARI LEASING 2016-1 au taux de 7,75 %	3 000	240 000	253 945	1,82%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	30 000	30 586	0,22%
Obligations CIL 2016-1 au taux de 7,5%	2 000	40 000	40 302	0,29%
Obligations HL 2015-1 au taux de 7,72%	2 000	40 000	41 478	0,30%
Obligations HL 2015-2 CAT B au taux de 7,85%	2 000	120 000	121 961	0,87%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	66 600	67 374	0,48%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2013-2 CAT B au taux de 7,6%	1 500	30 000	30 733	0,22%
Obligations TUNISIE LEASING 2014-2 CAT B au taux de 7,8%	3 000	120 000	124 071	0,89%
Obligations TUNISIE LEASING SUB 2015-1 CAT B au taux de 7,9%	1 500	60 000	60 021	0,43%

Obligations TUNISIE LEASING 2015-1 CAT B au taux de 7,85%	2 000	80 000	80 647	0,58%
Obligations TUNISIE LEASING 2015-2 CAT B au taux de 7,75%	2 000	120 000	122 426	0,88%
Obligations TUNISIE LEASING 2016-1 CAT B au taux de 7,75%	2 000	120 000	121 773	0,87%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	120 000	125 123	0,90%
<b>Emprunt National</b>		<b>70 000</b>	<b>70 107</b>	<b>0,50%</b>
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT B au taux de 6,15%	1 000	20 000	20 030	0,14%
Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	50 000	50 077	0,36%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>8 807 186</b>	<b>9 110 602</b>	<b>65,18%</b>
BTA 10-2020 - 5,5%	1 117	1 078 436	1 149 946	8,23%
BTA 01-2021 - 5,75%	900	871 150	916 559	6,56%
BTA 02-2022 - 6%	400	388 450	404 120	2,89%
BTA 05-2022 - 6,9%	700	769 500	717 738	5,14%
BTA 08-2022 - 5,6%	500	478 400	514 155	3,68%
BTA 04-2023 - 6%	1 000	968 550	998 431	7,14%
BTA 01-2024 - 6%	500	478 300	501 293	3,59%
BTA 04-2024 - 6%	900	866 050	894 992	6,40%
BTA 03-2026 - 6,3%	700	678 400	698 154	5,00%
BTA 10-2026 - 6,3%	1 300	1 259 250	1 322 844	9,46%
BTA 04-2028 - 6,7%	1 000	970 700	992 370	7,10%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>40 265</b>	<b>40 371</b>	<b>0,29%</b>
<b>Actions SICAV</b>				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	385	40 265	40 371	0,29%
<b>Total</b>		<b>10 992 793</b>	<b>11 354 480</b>	<b>81,24%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>				<b>80,92%</b>

### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 2.641.883 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Dépôt à vue	2 633 010	2 641 883	18,90%
Banque Nationale Agricole	2 633 010	2 641 883	18,90%
<b>Total général</b>	<b>2 633 010</b>	<b>2 641 883</b>	<b>18,90%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des Actifs</b>		<b>18,83%</b>	

### Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à D : 35.413 contre D : 65.194 au 30 juin 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et rachats	35 214	27 450	93 001
Obligations échus à encaisser "TUNISIE LEASING 2015-1"	-	37 584	-
Autres	199	160	301
<b>Total</b>	<b>35 413</b>	<b>65 194</b>	<b>93 302</b>

### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à D : 53.561 contre D : 33.071 au 30 juin 2019 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Maxula Bourse	42 721	22 096	21 492
Banque Nationale Agricole (dépôt)	6 504	6 585	6 404
Banque Nationale Agricole (distribution)	4 336	4 390	4 270
<b>Total</b>	<b>53 561</b>	<b>33 071</b>	<b>32 166</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 1.248 contre D : 5.011 au 30 juin 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	1 118	1 190	1 162
TCL	130	320	136
Retenue à la source à payer	-	3 501	-
<b>Total</b>	<b><u>1 248</u></b>	<b><u>5 011</u></b>	<b><u>1 298</u></b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

**Capital 31-12-2019**

Montant	13 651 456
Nombre de titres	135 208
Nombre d'actionnaires	729

**Souscriptions réalisées**

Montant	14 532 685
Nombre de titres émis	143 936
Nombre d'actionnaires nouveaux	516

**Rachats effectués**

Montant	(14 481 899)
Nombre de titres rachetés	(143 433)
Nombre d'actionnaires sortants	(338)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 050
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	9 150
Régularisation des sommes non distribuables	78

**Capital au 30-06-2020**

Montant	13 719 520
Nombre de titres	135 711
Nombre d'actionnaires	907

**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 148.144 pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2020, contre D : 179.301 à l'issue de la même période close le 30 juin 2019, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>					
<b><i>Revenus des obligations</i></b>					
- intérêts	35 995	76 928	51 700	108 264	202 543
<b><i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i></b>					
- intérêts ( BTA et Emprunt National )	110 680	221 396	112 844	229 586	454 546
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u></b>					
<b><i>Revenus des titres OPCVM</i></b>					
- Dividendes	1 469	1 469	14 757	14 757	14 757
<b>TOTAL</b>	<b>148 144</b>	<b>299 793</b>	<b>179 301</b>	<b>352 607</b>	<b>671 846</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2020 à D : 23.056 contre D : 7.094 à l'issue de la même période close le 30 juin 2019, il représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue et certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2020	du 01/01 au 30/06/2020	du 01/04 au 30/06/2019	du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	8 842	16 139	7 094	14 250	25 885
Intérêts des certificats de dépôt	14 214	14 387	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 056</b>	<b>30 526</b>	<b>7 094</b>	<b>14 250</b>	<b>25 885</b>

## Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2020 à D : 32.665 contre D : 33.071 à l'issue de la même période close le 30 juin 2019, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Année</u> <u>2019</u>
Commission de gestion	21 824	42 721	22 096	45 437	88 244
Commission de dépôt	6 505	12 732	6 585	13 541	26 296
Commission de distribution	4 336	8 487	4 390	9 027	17 532
<b>Total</b>	<b>32 665</b>	<b>63 940</b>	<b>33 071</b>	<b>68 005</b>	<b>132 072</b>

## Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er avril au 30 juin 2020 à D : 4.064 contre D : 4.147 à l'issue de la même période close le 30 juin 2019, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>du 01/04</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/06/2019</u>	<u>Année</u> <u>2019</u>
Redevance du CMF	3 637	7 120	3 683	7 573	14 707
TCL	427	843	463	928	1 756
Autres	-	1	1	2	5
<b>Total</b>	<b>4 064</b>	<b>7 964</b>	<b>4 147</b>	<b>8 503</b>	<b>16 468</b>

## Note 14 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure aussi la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.